



PICARDIE

LA RÉGION

ensemble, réinventons la Picardie



Diagnosics Territoriaux de santé des pays de Picardie

■ Chaunois

▶ N° Vert 0 800 02 60 80

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.picardie.fr



Collection

Diagnostiques Territoriaux de santé des pays de Picardie



0 15 30 km

- 1 : CC* Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

* CC : *communauté de communes*

Chaunois

Contexte

Au 1^{er} janvier 2007, le pays du Chaunois compte 66 396 habitants pour une superficie de 589 km². Le pays représente 12,3 % de la population départementale et 3,5 % de la population régionale.

Le Chaunois se situe au centre ouest du département de l'Aisne (au sud de Saint-Quentin et à l'ouest de Laon), avec une frontière commune avec le département de l'Oise.

Sur les 71 communes du pays, 65 sont classées en zone rurale, soit 91,5 % des communes.

Parmi les unités urbaines recensées dans le pays du Chaunois, quatre comptent moins de 5 000 habitants. Il s'agit de Sinceny (2 151 habitants), dans l'EPCI de la communauté de communes de Chauny Tergnier et de Saint-Gobain (2 348 habitants), Beautor (2 679 habitants) et La Fère (2 962 habitants) dans l'EPCI du secteur de la communauté de communes des Villes de l'Oyse. Par ailleurs, deux villes de la même communauté de communes ont plus de 10 000 habitants : Chauny (12 518 habitants) et Tergnier (14 722 habitants), de l'EPCI éponyme.



Claude Gewerc

Président du Conseil régional de Picardie

Cette étude détaillée de l'état sanitaire et social des Picards fait partie d'une série d'analyses qui permettront aux acteurs de la santé, mais aussi et avant tout aux politiques de mieux cerner les spécificités de chacun des Pays qui composent notre Région.

Cette démarche scientifique a plusieurs mérites. Le premier d'entre eux est de prendre en compte la diversité d'une région et de ses territoires, de produire des données à l'échelle du pays et des intercommunalités qui le composent, afin qu'un diagnostic précis et nuancé puisse être établi. La santé, on le sait, dépend d'un si grand nombre de facteurs, que cette approche détaillée est la seule qui vaille.

Une autre grande qualité du présent document est de lier le sanitaire et le social, de mettre en parallèle la situation économique des habitants et leurs problèmes de santé. Nous voyons ici exposé dans le détail un lien qui devient une évidence entre inégalités sociales et inégalités sanitaires.

Cette prolongation des injustices économiques et sociales dans le domaine sanitaire, cette série de discriminations qui ne disent pas leur nom dans l'accès aux soins doit être un des principaux soucis d'une politique de santé publique digne de ce nom. Pour une région comme la Picardie, jalonnée d'espaces ruraux à l'habitat clairsemé, cela passe par la lutte contre la formation de déserts sanitaires.

Le Conseil régional utilise pleinement les moyens d'action dont il dispose dans ce domaine, il va même largement au-delà des compétences qui sont les siennes. Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2007-2013 est une illustration de nos efforts pour rendre encore plus accessibles et plus attractives les formations dans les domaines de la santé et de l'action sociale. Le nombre d'étudiants accueillis dans ces filières est en constante augmentation.

La Région incite également les internes en médecine à s'installer en milieu rural, ce qui est l'arme de lutte par excellence contre la désertification sanitaire. En échange d'une allocation d'étude, ces futurs médecins s'engagent à s'installer là où leur présence sert le plus l'intérêt général, dans nos campagnes. Elle passe également des conventions avec les établissements hospitaliers picards afin d'inciter les internes et les futurs professionnels du paramédical à exercer ensuite dans nos hôpitaux.

À l'écoute des pays de Picardie et de leurs besoins, le Conseil régional cofinance la création de maisons médicales pluridisciplinaires, très appréciées des jeunes médecins, ce qui limite, de plus, leurs frais d'installation. De nombreux projets sont en cours d'étude, ce qui nous permettra de multiplier ce type d'infrastructures.

Par ailleurs, dresser un état sanitaire et social d'un territoire permet aux collectivités, aux associations et aux professionnels de terrain d'orienter les actions à développer en fonction des caractéristiques propres à cette entité géographique. Ces initiatives devraient permettre d'influer sur les comportements à risque de la population, face à leur santé.

La question de l'accès aux soins, de la justice sanitaire comme prolongement indispensable de la justice sociale, même si elle trouve des solutions locales dans lesquelles les régions prennent une part de plus en plus large, relève avant tout d'un choix de société nationale. Les inégalités dans l'accès aux soins et la prévention sont un problème qui ne trouvera de solution pleine et entière que dans une véritable politique de santé publique.

Page 1	Éditorial
Page 3	Introduction
Page 5	Analyse de la situation
Page 6	Chapitre 1. Données générales
Page 6	Démographie
Page 7	Social
Page 10	Économie
Page 11	Chapitre 2. État de santé
Page 11	Données générales
Page 14	Tumeurs
Page 20	Maladies de l'appareil circulatoire
Page 25	Pathologies liées à la consommation d'alcool
Page 27	Pathologies liées à la consommation de tabac
Page 29	Affections psychiatriques
Page 31	Causes externes
Page 34	Autres causes
Page 34	Vaccinations
Page 35	Chapitre 3. Offre de soins et de services
Page 35	Professionnels de santé
Page 45	Consommations de soins
Page 45	Établissements de soins
Page 46	Permanence des soins et des urgences
Page 48	Dépistages
Page 49	Aides aux personnes âgées
Page 49	Maisons de retraite
Page 50	Chapitre 4. Structures de prévention
Page 51	Synthèse
Page 55	Annexes
Page 56	Affections de longue durée (ALD)
Page 56	Taux standardisés
Page 56	Test de significativité
Page 57	Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)
Page 57	Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
Page 57	Les consommations de psychotropes
Page 57	Les professionnels de santé exerçant en libéral
Page 58	Carte des pays de Picardie
Page 58	Carte des principales routes du Chaunois
Page 58	Carte des zones limitrophes du Chaunois
Page 59	Structures de prévention
Page 61	Glossaire

« L'exercice d'évaluation de l'impact territorial d'une politique publique nécessite la définition préalable des objectifs territoriaux de cette politique. De ce point de vue, il est justifié de distinguer deux grandes catégories de politiques publiques : d'un côté, les politiques territoriales, par nature construites autour d'objectifs territoriaux plus ou moins nombreux, et, de l'autre, les politiques sectorielles, qui, s'adressant à l'ensemble du territoire national, se fixent a priori d'autres objectifs que territoriaux ».

Introduction de la définition des objectifs territoriaux dans le livre de Sandrine Haas et d'Emmanuel Vigneron, *Évaluation et territoires*, Collection travaux n°4, Diact, La Documentation française.

La région est en train de devenir le territoire de prédilection où s'élaborent les politiques publiques, et notamment la politique de santé. La loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004 l'a clairement exprimé. De même, le processus engagé dans le cadre de la révision générale des politiques publiques et la création des agences régionales de santé (ARS) avec la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires du 21 juillet 2009 va dans le sens d'un renforcement de ce niveau géographique dans l'élaboration de la politique de santé.

Toutefois, si l'échelon géographique régional constitue une unité satisfaisante du point de vue national, il ne peut être suffisant pour le décideur local. En effet, les travaux engagés par différentes institutions depuis quelques années, et tout particulièrement par les observatoires régionaux de la santé, montrent que les inégalités territoriales en matière sanitaire et sociale sont bien plus importantes à l'intérieur d'une même région qu'entre les régions.

C'est par le biais de *focus* localisés que l'on peut disposer des connaissances nécessaires à l'élaboration d'une politique régionale adaptée aux difficultés rencontrées par la population. Dans ce contexte, l'observatoire régional de la santé et du social de Picardie (OR2S) s'est engagé depuis plusieurs années à produire des indicateurs à différents niveaux géographiques, venus en complément d'extensions régionales à des enquêtes menées au plan national.

Ce regard croisé permet de porter des diagnostics sur l'état des lieux de la région et de la population picarde.

Ces diagnostics reposent sur des partenariats engagés par l'OR2S depuis plusieurs années avec la quasi totalité des producteurs de données du domaine sanitaire et social (Insee, Inserm, InVS, Assurance maladie, conseils généraux, caisses d'allocations familiales, Atilh et divers services de l'État), partenariats qui, au niveau national, se concrétisent à travers la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors). Les données sont alors traitées, analysées et partagées avec les experts locaux avant d'être diffusées plus largement.

Appartenant à la série « *Diagnostics Territoriaux de santé des pays de Picardie* », ce document s'inscrit dans cette dynamique et rejoint l'article 4 du décret 2000-90 du 19 septembre 2000*, même si cela n'était pas mentionné alors. Ainsi, la présentation de plus de deux cents indicateurs permet de connaître les forces et les faiblesses du pays.

Quatre chapitres composent ce document. Le premier chapitre décrit la situation en termes démographique, social et économique. Les deux suivants sont plus étoffés et sont consacrés à la mesure de la santé et à l'offre de soins et de services. Le dernier chapitre recense les associations de prévention et témoigne de la collaboration engagée depuis plusieurs années avec le comité régional d'éducation et de promotion de la santé (Cres) de Picardie puis maintenant avec l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps).

La présentation n'est pas figée. Si la forme est maintenue entre l'ensemble des numéros, des indicateurs peuvent être intégrés en fonction de leur disponibilité, en faisant ainsi un véritable outil réactif d'indicateurs sanitaires et sociaux**.

En conclusion, ce document n'a d'intérêt que s'il est partagé par celles et ceux (professionnels ou population) qui vivent au quotidien les constats portés sur le territoire et par celles et ceux qui peuvent influencer sur leur devenir. Ces situations ne sont pas immuables, à tous de les utiliser pour que, dans notre région, demain soit mieux qu'aujourd'hui.

D' Joseph Casile
Président de l'OR2S

* Cet article précise que la charte de pays exprime le projet de développement durable du territoire. Elle comprend :

- un rapport établissant un diagnostic de l'état du pays, présentant ses évolutions démographique, sociale, économique, culturelle et environnementale sur vingt ans ;
- un document définissant, au moins à dix ans, les orientations stratégiques du pays, les mesures et les modalités d'organisation nécessaires pour assurer leur cohérence et leur mise en œuvre ainsi que les dispositions permettant d'évaluer les résultats de l'action conduite au sein du pays ;
- des documents cartographiques, traductions spatiales du diagnostic et du document d'orientation.

Source : *Les pays, collection Territoires en mouvement*, Datar, La Documentation française.

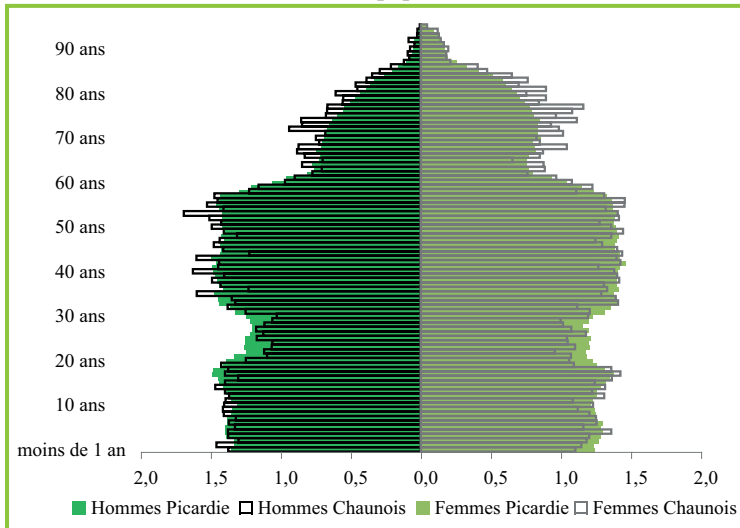
** Les indicateurs seront actualisés en fonction de leur production sur le site internet de l'OR2S.

➔ *Analyse de la situation*

Page 6	Chapitre 1. Données générales
Page 11	Chapitre 2. État de santé
Page 35	Chapitre 3. Offre de soins et de services
Page 50	Chapitre 4. Structures de prévention

Démographie

Répartition de la population par sexe et par âge au recensement de population de 2007



Source : Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

Au 1^{er} janvier 2007, le pays du Chaunois compte 66 396 habitants, soit une **densité de 112,8 habitants au km²**. Cette densité est forte comparée à celles de l'Aisne (73,0 h/km²) et de la Picardie (98,0 h/km²) mais est quasi identique à celle de la France métropolitaine (113,6 h/km²).

Les moins de 25 ans constituent 31,5 % de la population du Chaunois en 2007, contre 31,9 % dans le département, 32,7 % en région et 31,0 % au niveau national.

Les 25-59 ans sont relativement moins nombreux dans le Chaunois que dans les entités de référence : ils représentent 46,3 % de la population contre 46,9 % dans l'Aisne, 47,7 % en Picardie et 47,3 % en France métropolitaine.

Les 75 ans et plus sont plus nombreux dans le Chaunois (9,0 % de la population) que dans le département (8,5 %) et qu'au niveau national (8,5 %) et surtout qu'en région (7,5 %). Ils représentent même plus de 10 % dans le secteur CC Villes d'Oyse.

En 2005-2009, l'**indice conjoncturel de fécondité (ICF)** est de **2,12 enfants par femme** dans le Chaunois contre 2,16 dans l'Aisne, 2,05 en Picardie et 1,96 en France métropolitaine. Cet ICF, comme dans l'ensemble du département, est supérieur au seuil de remplacement.

Sur les 4 165 naissances domiciliées dans le Chaunois entre 2005 et 2009 (soit 833 naissances en moyenne par an), 66 sont issues d'une mère mineure, soit un taux de **15,8 pour 1 000 naissances**. Ce taux est le **taux le plus élevé des pays picards**. Il représente trois fois le taux national (5,3 ‰).

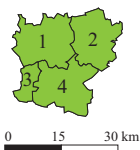
Sur cette période, 73,0 % des naissances domiciliées dans le pays se sont déroulées dans le Chaunois, 21,0 % dans le reste de l'Aisne (13,2 % à Saint-Quentin, 3,7 % à Laon, 4,1 % à Soissons), 2,5 % dans l'Oise (1,8 % à Noyon), 1,1 % dans la Somme (Amiens) et 2,3 % ailleurs en France.

Sur les **5 825 décès** domiciliés dans le Chaunois en 2001-2008 (soit 728 décès par an), 80,3 % ont été enregistrés au sein même du pays (47,5 % à Chauny et 13,0 % à La Fère), 11,4 % dans le reste du département de l'Aisne (dont 5,6 % à Saint-Quentin et 2,6 % à Laon), 2,4 % dans le département de la Somme (1,3 % à Amiens), 0,6 % dans l'Oise et 5,4 % ailleurs en France.

Ces décès ont lieu pour **72,5 % d'entre eux dans un établissement hospitalier ou une clinique**, pour 16,2 % au domicile de la personne, pour 8,2 % en maison de retraite et pour 3,2 % sur la voie ou lieu public, ou dans un autre lieu non précisé.

Le **solde naturel** (naissances retranchées des décès) sur la période 2001-2008 est de 867 personnes, soit une augmentation de 108 habitants par an.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Population au 1/01/2007	Taux d'accroissement annuel entre 1999 et 2007 en %	Proportion de moins de 25 ans (en %) au 1/01/2007	Proportion de 75 ans et plus (en %) au 1/01/2007
Secteur CC Villes d'Oyse	14 876	-0,03	30,9	10,1
Secteur CC Val de l'Ailette	8 683	0,41	31,5	8,5
CC Chauny Tergnier	40 151	0,07	31,8	8,8
Secteur Blérancourt	2 686	0,85	30,7	7,9
Chaunois	66 396	0,13	31,5	9,0
Aisne	537 816	0,05	31,9	8,5
Picardie	1 900 345	0,29	32,7	7,5
France métropolitaine	61 795 007	0,70	31,0	8,5

Source : Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S



- 1 : CC Chauny Tergnier
 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
 3 : Secteur Blérancourt
 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre de naissances en 2005-2009	Nombre de naissances dont la mère est mineure en 2005-2009	Indice conjoncturel de fécondité en 2005-2009 (en nombre moyen d'enfant(s) par femme)
Secteur CC Villes d'Oyse	959	17	2,16
Secteur CC Val de l'Ailette	528	8	2,14
CC Chauny Tergnier	2 497	38	2,09
Secteur Blérancourt	181	3	2,32
Chaunois	4 165	66	2,12
Aisne	34 730	422	2,16
Picardie	124 815	1 154	2,05
France métropolitaine	3 939 056	20 935	1,96

Source : Insee

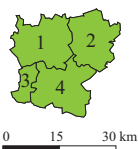
Exploitation OR2S

Social

En 2007, les habitants du Chaunois ont un **revenu net imposable annuel moyen de 18 098 €**. Celui-ci est plus faible que les revenus moyens de l'ensemble des Axonais (19 312 €), des Picards (20 915 €) et des Français (22 946 €). La part des foyers non imposables est de 53,1 %, ce qui est plus élevé que celles de l'Aisne (51,3 %), de la Picardie (46,6 %) et de la France métropolitaine (44,6 %). Le différentiel entre les EPCI est peu important, dépassant toujours pour la part des foyers non imposables la barre des 50 %.

Le **niveau de formation des 15 ans ou plus** en 2007 dans le Chaunois est de niveau comparable à celui de l'Aisne. En effet, **46,0 % de la population du Chaunois sont sans qualification** (sans diplôme ou ayant le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges) contre 46,5 % dans l'Aisne. Ce pourcentage est plus élevé qu'en Picardie (44,2 %) et qu'en France métropolitaine (37,5 %).

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
 3 : Secteur Blérancourt
 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Revenu net imposable annuel moyen en 2007	Pourcentage de foyers non imposables en 2007	Pourcentage de personnes sans qualification* au 1/01/2007
Secteur CC Villes d'Oyse	17 565 €	54,3	43,5
Secteur CC Val de l'Ailette	18 515 €	51,8	48,0
CC Chauny Tergnier	18 159 €	53,1	46,5
Secteur Blérancourt	18 890 €	50,9	48,4
Chaunois	18 098 €	53,1	46,0
Aisne	19 312 €	51,3	46,5
Picardie	20 915 €	46,6	44,2
France métropolitaine	22 946 €	44,6	37,5

Sources : DGI, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

* Sans diplôme ou ayant le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges pour les 15 ans ou plus.

Concernant l'**allocation adulte handicapé (AAH)**, le Chaunois a un des taux les plus élevés des pays picards (troisième taux le plus élevé) : **40,0 allocataires pour 1 000 personnes de 20-59 ans en 2009**. Ce taux est proche de celui de l'Aisne (39,5 ‰), mais plus fort que ceux de la Picardie (32,1 ‰) et de la France métropolitaine (25,8 ‰). Il est plus élevé dans les communautés de communes du nord du pays.

Ce pays compte un foyer d'hébergement pour adultes handicapés à Béthancourt-en-Vaux, un foyer de vie spécialisé pour adultes à Chauny et une maison d'accueil spécialisée (Mas) à La Fère, totalisant 115 places d'hébergement.

Par ailleurs, deux centres d'aide par le travail (CAT) se trouvent à Chauny et La Fère et peuvent accueillir 200 adultes.

Le Chaunois a un taux d'allocataires **de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) de 13,5 allocataires pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans**, contre 14,7 ‰ dans l'Aisne, 10,3 ‰ en Picardie et 10,4 ‰ en France métropolitaine.

Pour les enfants et adolescents en situation de handicap, le Chaunois compte trois instituts médico-éducatifs (deux à Tergnier et un à Blérancourt) pouvant accueillir 154 enfants handicapés et un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) à Tergnier (50 places).

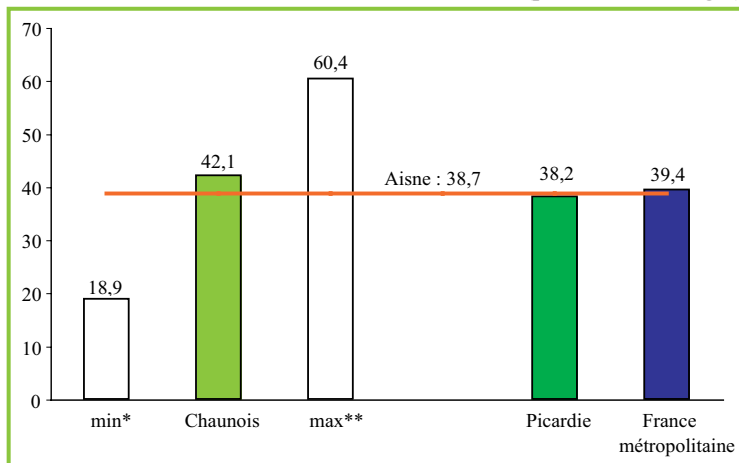
En 2007, le **taux d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI)¹** dans le Chaunois est de **42,1 pour 1 000 ménages** (sixième taux le plus élevé des pays picards), soit 1 139 allocataires. Ce taux est plus élevé que ceux de l'Aisne (38,7 ‰), de la Picardie (38,2 ‰) et de la France métropolitaine (39,4 ‰).

De même, le taux de Rmistés de 25-49 ans est plus élevé dans le Chaunois (37,2 ‰) que dans le département (34,0 ‰), qu'en région (32,2 ‰) et qu'au niveau national (35,8 ‰). Les communautés de communes du nord du pays présentent les valeurs les plus élevées pour les deux indicateurs portant sur le RMI.

Les allocataires de l'allocation parent isolé (API) sont également plus nombreux en proportion dans le Chaunois que dans les entités géographiques de référence : **134,4 allocataires pour 1 000 familles monoparentales** au 31 décembre 2007 contre 129,8 ‰ dans l'Aisne, 107,8 ‰ en Picardie et 80,2 ‰ en France métropolitaine.

¹ Depuis le 1^{er} juin 2009, le revenu de solidarité active (RSA) se substitue au RMI, à l'API ainsi qu'aux dispositifs de soutien à la reprise d'emploi. Il couvre une population large, puisqu'il concerne aussi bien des foyers n'ayant aucune ressource, que des personnes percevant des revenus d'activité proches du Smic.

Taux d'allocataires du RMI au 31 décembre 2007 (pour 1 000 ménages)



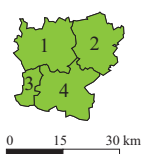
Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2007 Exploitation OR2S
* min : Sud de l'Oise ; ** max : Grand Creillois

Données par EPCI

	Nombre d'allocataires de l'AAH au 31/12/2009	Nombre d'allocataires de l'AEEH au 31/12/2009	Taux d'allocataires de l'AAH (pour 1 000 personnes de 20-59 ans) au 31/12/2009	Taux d'allocataires de l'AEEH (pour 1 000 personnes de moins de 20 ans) au 31/12/2009
Secteur CC Villes d'Oyse	354	63	46,2	16,5
Secteur CC Val de l'Ailette	125	23	27,8	9,8
CC Chauny Tergnier	865	138	41,8	13,0
Secteur Blérancourt	26	11	18,5	15,9
Chaunois	1 370	235	40,0	13,5
Aisne	11 153	2 071	39,5	14,7
Picardie	32 838	5 184	32,1	10,3
France métropolitaine	853 219	159 212	25,8	10,4

Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre de Rmistés au 31/12/2007	Taux de Rmistés (pour 1 000 ménages) au 31/12/2007	Taux de Rmistés de 25-49 ans (pour 1 000 personnes de 25-49 ans) au 31/12/2007
Secteur CC Villes d'Oyse	262	43,2	38,7
Secteur CC Val de l'Ailette	78	23,6	15,7
CC Chauny Tergnier	775	46,7	42,8
Secteur Blérancourt	23	22,5	15,8
Chaunois	1 139	42,1	37,2
Aisne	8 473	38,7	34,0
Picardie	28 869	38,2	32,2
France métropolitaine	1 028 154	39,4	35,8

Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

	Nombre d'allocataires de l'API au 31/12/2007	Taux d'allocataires de l'API (pour 1 000 familles monoparentales) au 31/12/2007
Secteur CC Villes d'Oyse	73	115,5
Secteur CC Val de l'Ailette	36	156,5
CC Chauny Tergnier	226	138,5
Secteur Blérancourt	11	136,7
Chaunois	346	134,4
Aisne	2 498	129,8
Picardie	7 170	107,8
France métropolitaine	177 108	80,2

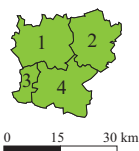
Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

En 2009, le taux de bénéficiaires de la **CMU de base** dans le Chaunois est de **24,9 pour 1 000 habitants**, ce qui est équivalent au niveau de l'Aisne (24,8 %) et inférieur à celui de la Picardie (29,5 %).

À l'inverse, les bénéficiaires de la **CMU complémentaire** sont plus nombreux dans le Chaunois (**86,1 pour 1 000 habitants**, quatrième taux le plus élevé des pays picards) que dans le département (77,0 %), qu'en région (66,1 %) et qu'au niveau national (56,6 %). Ce résultat global masque cependant une différence très importante (plus du double) entre les EPCI du Nord et celles du Sud.

Données par EPCI



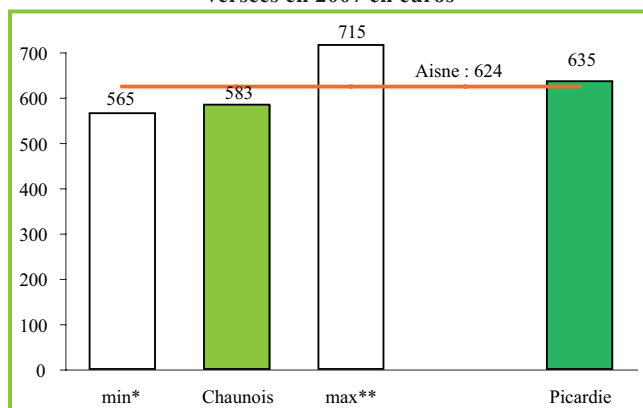
- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre de bénéficiaires de la CMU de base en 2009	Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire en 2009	Taux de bénéficiaires de la CMU de base (pour 1 000 habitants) en 2009	Taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire (pour 1 000 habitants) en 2009
Secteur CC Villes d'Oyse	354	1 462	23,8	98,3
Secteur CC Val de l'Ailette	164	376	18,9	43,5
CC Chauny Tergnier	1 089	3 760	27,1	93,6
Secteur Blérancourt	49	118	18,2	43,9
Chaunois	1 656	5 716	24,9	86,1
Aisne	13 323	41 417	24,8	77,0
Picardie	56 061	121 419	29,5	63,9
France métropolitaine	-	3 557 916	-	56,6

Sources : CPAM, MSA, RSI, CMU, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

Montant mensuel moyen des pensions vieillesse versées en 2007 en euros



Sources : Cram, MSA

Exploitation OR2S

* min : Thiérache ; ** max : Sud de l'Oise

Le montant moyen des pensions vieillesse reçues par les personnes âgées résidant dans le Chaunois est de 583 € en 2007. Ce montant est le troisième plus bas des pays picards (après la Thiérache et les Trois Vallées) et se situe sous les montants départemental et régional (respectivement 624 € et 635 €). Les montants moyens des pensions vieillesse sont plus faibles dans les EPCI du Nord que dans celles du Sud. Par ailleurs, la proportion d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2006 est plus importante dans le Chaunois (2,5 %) que dans l'Aisne (2,3 %) et qu'en Picardie (2,3 %).

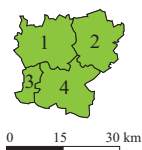
En 2007, 28,2 % des pensions vieillesse du Chaunois sont des pensions de réversion (deuxième taux le plus élevé des pays picards après la Thiérache et *ex-aequo* avec le Saint-Quentinois) contre 27,0 % dans l'Aisne et 25,0 % en Picardie.

Le taux de bénéficiaires de l'aide ménagère dans le Chaunois est le plus élevé des pays picards, soit 35,9 bénéficiaires pour 1 000 personnes de 65 ans et plus en 2004. Ce taux est supérieur à ceux de l'Aisne (22,0 %), de la Picardie (20,4 %) et de la France métropolitaine (22,7 %).

Les personnes âgées du Chaunois sont moins nombreuses à percevoir l'aide personnalisée d'autonomie (Apa) à domicile que les personnes du même âge dans les trois unités géographiques de comparaison : **94,6 allocataires de l'Apa à domicile pour 1 000 personnes de 75 ans et plus** dans le Chaunois en 2007 contre 155,3 % dans l'Aisne, 130,1 % en Picardie et 124,1 % en France entière.

NB : concernant les chiffres ci-dessus, il s'agit de montants moyens de pensions vieillesse versées en 2007. Une même personne peut cumuler plusieurs pensions vieillesse, ce qui n'est pas additionné ici. Par ailleurs, pour le régime agricole, cela ne concerne que les salariés. Concernant les pensions de réversion, il a été retenu les prestataires bénéficiant d'une pension de réversion et éventuellement d'un autre droit.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

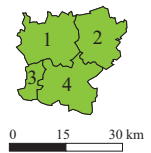
	Montant mensuel moyen des pensions vieillesse versées en 2007	Pourcentage d'allocations supplémentaires (parmi l'ensemble des pensions vieillesse) au 31/12/2006*	Pourcentage de pensions de réversion (parmi l'ensemble des pensions vieillesse) au 31/12/2007
Secteur CC Villes d'Oyse	571 €	1,7	29,2
Secteur CC Val de l'Ailette	641 €	1,9	27,6
CC Chauny Tergnier	570 €	3,0	28,0
Secteur Blérancourt	641 €	1,9	27,6
Chaunois	583 €	2,5	28,2
Aisne	624 €	2,3	27,0
Picardie	635 €	2,3	25,0

Sources : Cram, MSA

Exploitation OR2S

* À partir du 13 janvier 2007, les personnes pouvant prétendre à l'allocation supplémentaire bénéficient de l'allocation de solidarité aux personnes âgées.

	Nombre de bénéficiaires de l'Apa à domicile au 31/12/2007	Nombre de bénéficiaires de l'aide ménagère au 31/12/2004	Taux de bénéficiaires de l'Apa à domicile (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) au 31/12/2007	Taux de bénéficiaires de l'aide ménagère (pour 1 000 personnes de 65 ans et plus) au 31/12/2004
Secteur CC Villes d'Oyse	148	97	98,4	35,1
Secteur CC Val de l'Ailette	73	45	98,9	31,3
CC Chauny Tergnier	325	262	91,6	37,6
Secteur Blérancourt	22	13	103,8	30,2
Chaunois	568	417	94,6	35,9
Aisne	7 062	1 965	155,3	22,0
Picardie	18 509	5 752	130,1	20,4
France*	662 000	232 000	124,1	22,7

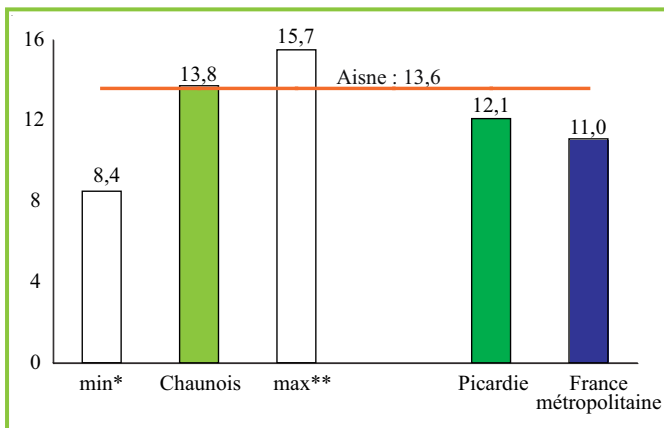


- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

Sources : Conseils généraux 02, 60 et 80, Insee recensements de la population 2006 et 2007 Exploitation OR2S
 * Les données pour la France concernent la France métropolitaine pour les aides ménagères et la France entière pour l'Apa à domicile.

Économie

Taux de chômage¹ au recensement de la population de 2007 (en %)



Source : Insee recensement de la population 2007 Exploitation OR2S
 * min : Sud de l'Oise ; ** max : Grand Creillois
¹ Selon la définition de l'Insee et la déclaration des personnes lors du recensement.

L'emploi du Chaunois est dominé par les **ouvriers qui représentent 33,7 % des actifs** en 2007. Cette proportion est plus élevée que celles de l'Aisne (31,8 %), de la Picardie (29,4 %) et de la France métropolitaine (23,1 %).

En revanche, le pays du Chaunois compte un nombre d'**employés (29,9 % des emplois** en 2007) voisin de ceux de l'Aisne (29,6 %), et supérieur à ceux de la Picardie (28,8 %) et de la France métropolitaine (28,4 %).

Les **professions intermédiaires (22,2 %** dans le Chaunois) sont proches de l'Aisne (21,9 %) et moins nombreuses qu'en Picardie (23,7 %) et qu'en France métropolitaine (24,8 %).

Les **cadres et professions intellectuelles supérieures** représentent **7,6 %** des emplois dans le Chaunois et sont moins nombreux que dans l'Aisne (8,9 %), la Picardie (11,2 %) et la France métropolitaine (15,8 %).

En 2007, **5,2 %** des emplois du Chaunois sont occupés par des **artisans, commerçants et chefs d'entreprise** (5,2 % dans l'Aisne, 4,9 % en Picardie et 5,9 % en France métropolitaine).

Les **agriculteurs exploitants** représentent **1,5 %** des emplois, soit une proportion plus faible que celles du département (2,7 %), de la région (2,0 %) et du niveau national (2,0 %).

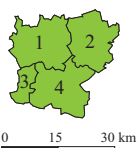
Le **taux de chômage** du Chaunois est de **13,8 %** au recensement de population de 2007, ce qui est voisin du taux départemental (13,6 %), mais supérieur aux taux régional (12,1 %) et national (11,0 %). Ce taux est le cinquième plus élevé des pays picards. Des différences existent entre les EPCI du Nord et celle du Sud, les premiers ayant un taux de l'ordre de 14 % alors que les seconds sont en dessous de 13 %.

Au 31 décembre 2007, **2 635 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)** de catégorie 1 sont recensés dans le Chaunois dont 47,6 % de femmes. Cette proportion est proche de celle de l'Aisne (48,1 %) et de la France métropolitaine (48,2 %) mais plus faible qu'en Picardie (49,0 %).

La proportion de **DEFM** de 50 ans et plus dans le Chaunois (**13,7 %**) est équivalente à celles du département (14,2 %), de la région (13,7 %) et du niveau national (13,9 %). Les moins de 25 ans représentent 27,2 % des DEFM du Chaunois, ce qui est plus élevé que dans l'Aisne (25,4 %), qu'en Picardie (24,7 %) et qu'en France métropolitaine (20,1 %).

Le chômage de longue durée touche 30,9 % des demandeurs d'emploi du Chaunois au 31 décembre 2007 : c'est moins que les 34,0 % de l'Aisne, mais plus qu'en Picardie (28,9 %) et qu'en France métropolitaine (29,6 %).

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Taux de chômage* au recensement au 01/01/2007	Nombre de DEFM de catégorie 1 au 31/12/2007	Pourcentage de moins de 25 ans parmi les DEFM de catégorie 1 au 31/12/2007	Pourcentage de DEFM de plus d'un an d'ancienneté parmi les DEFM de catégorie 1 au 31/12/2007
Secteur CC Villes d'Oyse	13,7	578	25,9	28,9
Secteur CC Val de l'Ailette	11,7	313	25,8	33,3
CC Chauny Tergnier	14,3	1 650	28,1	31,1
Secteur Blérancourt	12,8	94	25,8	33,3
Chaunois	13,8	2 635	27,2	30,9
Aisne	13,6	23 104	25,4	34,0
Picardie	12,1	70 948	24,7	28,9
France métropolitaine	11,0	2 143 487	20,1	29,6

Sources : Pôle emploi, DRTEFP, Insee recensement de la population 2007 Exploitation OR2S
 * Selon la définition de l'Insee et la déclaration des personnes lors du recensement (en %).

Chapitre 2. État de santé

Données générales

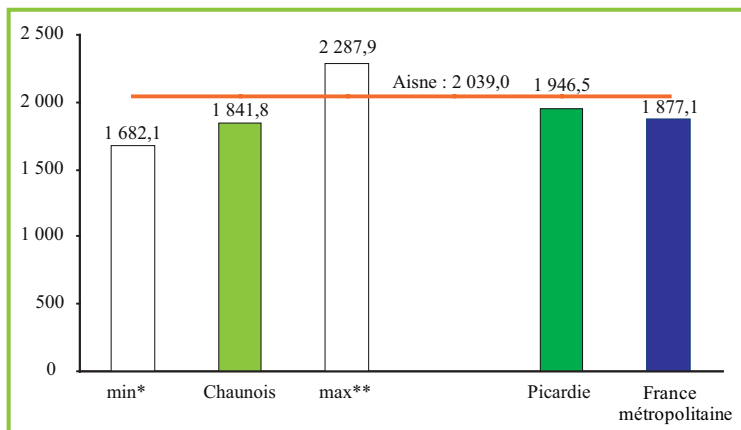
Affections de longue durée

Le Chaunois compte **1 841,8 nouveaux bénéficiaires d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée (ALD)** pour 100 000 habitants (ce qui représente 1 186 personnes en moyenne annuelle et le quatrième taux le plus faible des pays picards) en 2004-2005. Ce taux est à comparer à ceux de l'Aisne (2 039,0) et de la Picardie (1 946,5) et n'est pas significativement différent de la France métropolitaine (1 877,1).

Pour les femmes, ce sont 1 532,4 nouvelles admissions en ALD faites dans le Chaunois en 2004-2005 pour 100 000 (troisième taux le plus faible des pays picards), soit 545 femmes en moyenne annuelle. La France métropolitaine (1 606,5) a un taux proche du Chaunois (différence non significative ; 1 709,4 dans l'Aisne et 1 664,4 en Picardie).

Chez les hommes, les nouvelles admissions en ALD représentent un taux de 2 211,7 pour 100 000 en 2004-2005, soit 641 hommes en moyenne annuelle. Ce taux est proche de la France métropolitaine (2 208,1 ; différence non significative) et à comparer à ceux de la Picardie (2 283,8) et de l'Aisne (2 435,6).

Nouveaux bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD en 2004-2005 (pour 100 000 habitants)

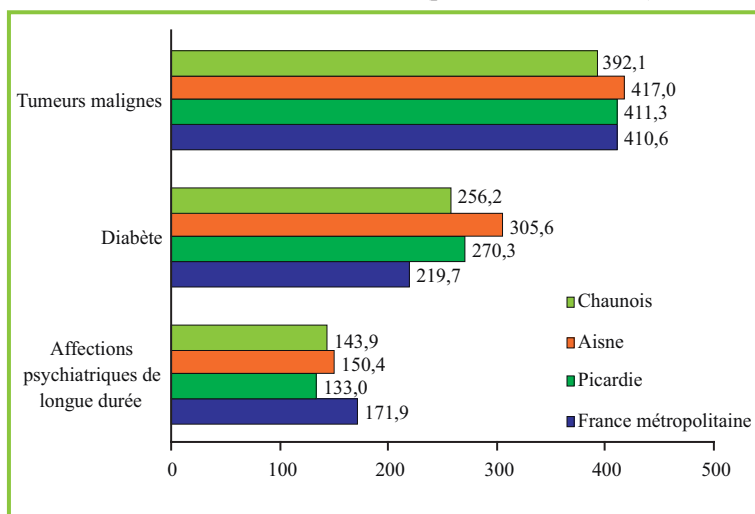


Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

* min : Vallées Bresles et Yeres ; ** max : Grand Creillois

Exploitation OR2S

Taux d'admissions en ALD pour les trois premières causes chez les femmes en 2004-2005 (pour 100 000 femmes)



Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

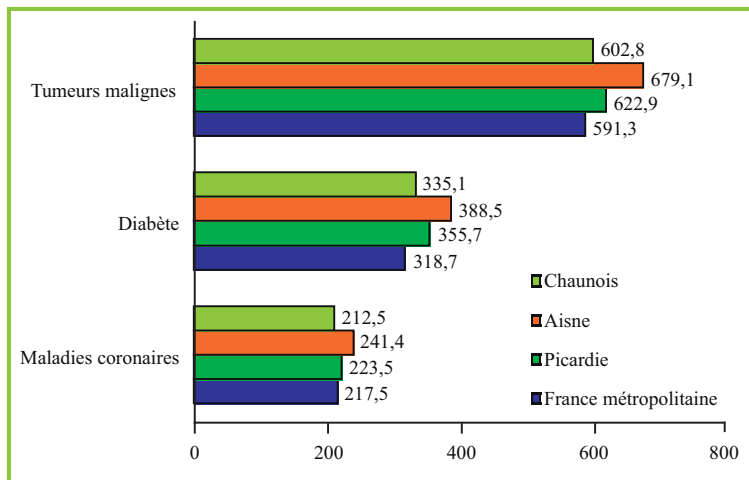
Les admissions féminines en ALD sont principalement liées aux tumeurs malignes, au diabète et aux affections psychiatriques de longue durée.

Le taux d'admissions en ALD pour les tumeurs malignes dans le Chaunois est de 392,1 pour 100 000 femmes (soit 137 femmes en moyenne annuelle). Ce taux n'est pas significativement différent du niveau national (410,6 ; 417,0 dans le département et 411,3 en région). Il est le cinquième taux le plus faible des pays picards.

Concernant le diabète, le taux d'admissions dans le Chaunois est de 256,2 pour 100 000 femmes, soit 89 femmes en moyenne par an. C'est moins que dans l'Aisne (305,6) et qu'en Picardie (270,3). Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (219,7).

En 2004-2005, 143,9 admissions en ALD pour 100 000 femmes du Chaunois (soit 46 femmes en moyenne annuelle) sont dues à des affections psychiatriques de longue durée (150,4 dans l'Aisne, 133,0 en Picardie et 171,9 en France métropolitaine ; différence non significative avec le niveau national).

Taux d'admissions en ALD pour les trois premières causes chez les hommes en 2004-2005 (pour 100 000 hommes)



Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Pour les hommes comme les femmes, les premières causes d'admissions en ALD sont le fait de tumeurs malignes et de diabète. Les maladies coronaires viennent ensuite.

Les tumeurs malignes ont provoqué 602,8 nouvelles admissions en 2004-2005 pour 100 000 hommes dans le Chaunois contre 679,1 dans l'Aisne, 622,9 en Picardie et 591,3 en France métropolitaine (différence non significative). Ceci représente 173 admissions en moyenne par an pour ces pathologies dans le Chaunois en 2004-2005.

Le taux d'admissions pour diabète est de 335,1 pour 100 000 hommes dans le Chaunois (soit 100 admissions annuelles dans le pays en 2004-2005), ce qui est à comparer aux niveaux départemental (388,5) et régional (355,7). Le taux national (318,7) n'est pas significativement différent de celui du Chaunois.

En 2004-2005, 63 admissions d'hommes en ALD en moyenne par an ont été dénombrées pour des maladies coronaires dans le pays du Chaunois, soit un taux d'admissions de 212,5 pour 100 000 hommes (241,4 dans l'Aisne, 223,5 en Picardie et 217,5 en France métropolitaine ; différence non significative avec le niveau national). Ce taux est le cinquième plus faible des pays picards.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD en 2004-2005 (pour 100 000 habitants)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	116	137	254	1 400,6	2 018,1	1 696,8
Secteur CC Val de l'Ailette	70	101	170	1 588,4	2 696,2	2 085,0
CC Chauny Tergnier	337	372	708	1 565,8	2 165,7	1 835,4
Secteur Blérancourt	22	31	53	1 681,8	2 767,0	2 157,6
Chaunois	545	641	1 186	1 532,4	2 211,7	1 841,8
Aisne	4 809	5 622	10 431	1 709,4	2 435,6	2 039,0
Picardie	15 492	17 629	33 121	1 664,4	2 283,8	1 946,5
France métropolitaine	523 087	576 896	1 099 982	1 606,5	2 208,1	1 877,1

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers*

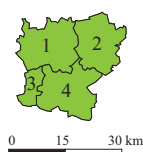
En 2004-2005, **21 588 séjours en hôpital** pour des habitants du Chaunois ont été dénombrés en moyenne par an (11 418 pour des femmes et 10 170 pour des hommes), soit un **taux standardisé de 323,9 séjours pour 1 000 habitants** (284,2 % dans l'Aisne et 277,2 % en Picardie). Ce **taux est le plus élevé des pays picards**.

Le taux de séjours chez les femmes est de 321,5 pour 1 000 (287,2 % dans l'Aisne et 281,8 % en Picardie), ce qui est inférieur au taux de séjours masculins du Chaunois (332,9 pour 1 000 hommes, 288,2 % dans l'Aisne et 278,4 % en Picardie). Le taux masculin est le plus élevé des pays picards et le taux féminin, le deuxième plus élevé (après le Compiégnois).

Les séjours ont lieu pour 55,7 % dans le Chaunois (37,6 % à Chauny, 12,2 % à Tergnier, 5,8 % à La Fère). Le reste des hospitalisations se répartit pour 28,3 % dans le reste du département de l'Aisne (dont 18,7 % à Saint-Quentin), pour 4,8 % dans le département de la Marne (4,7 % à Reims), pour 4,2 % dans la Somme (4,1 % à Amiens), pour 1,9 % à Paris, pour 1,2 % dans l'Oise et pour 3,9 % dans le reste de la France.

* voir en annexes le paragraphe concernant le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI).

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de séjours* en 2004-2005			Taux de séjours* en 2004-2005 pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	2 561	2 293	4 854	311,2	329,5	318,3
Secteur CC Val de l'Ailette	1 330	1 287	2 617	306,0	321,6	309,2
CC Chauny Tergnier	7 098	6 170	13 267	329,4	337,3	329,5
Secteur Blérancourt	429	421	850	316,3	344,2	322,0
Chaunois	11 418	10 170	21 588	321,5	332,9	323,9
Aisne	80 841	70 650	151 491	287,2	288,2	284,2
Picardie	272 999	235 063	508 063	281,8	278,4	277,2

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour la France ne sont pas disponibles au moment de la parution de ce document.

* Hors séances et nouveaux-nés bien portants.

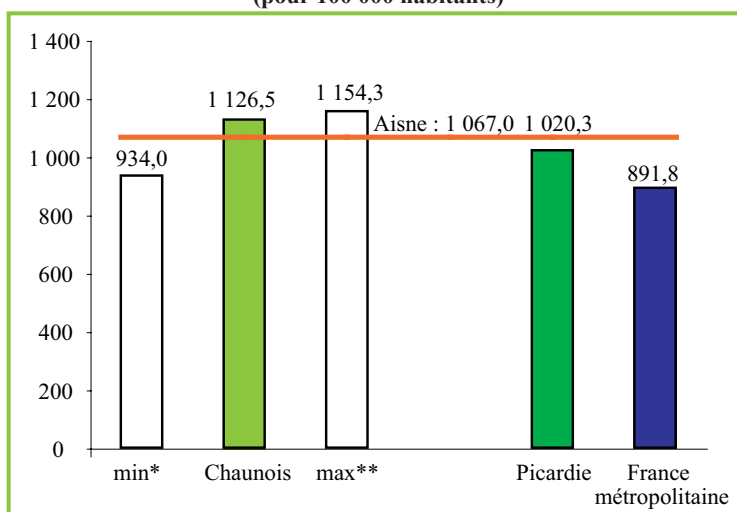
Mortalité

En 2000-2008, le Chaunois a un taux de **mortalité générale de 1 126,5 pour 100 000** (728 décès annuels) contre 1 067,0 dans l'Aisne, 1 020,3 en Picardie et 891,8 en France métropolitaine (différence significative). Ce taux est le deuxième plus élevé des pays picards, après celui du Trait Vert - Santerre Initiatives.

Avant 65 ans également, le taux de mortalité dans le Chaunois est particulièrement fort : avec 297,6 décès pour 100 000 habitants de moins de 65 ans, le Chaunois a le deuxième taux le plus élevé des pays picards derrière la Thiérache, ce qui est significativement supérieur au taux national (217,2 ; 275,4 dans le département et 257,8 en région).

Le **taux de mortalité infantile du Chaunois est de 5,3 pour 1 000 naissances vivantes en 2000-2008**. Ce taux est le plus élevé des pays picards. Il est supérieur à ceux de l'Aisne (3,8 ‰), de la région (4,1 ‰) et du niveau national (3,9 ‰). Cela représente plus de 4 enfants du Chaunois qui décèdent en moyenne par an avant leur premier anniversaire entre 2000 et 2008.

Taux standardisé de mortalité générale en 2000-2008 (pour 100 000 habitants)

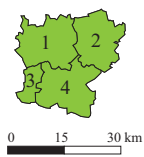


Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* min : Vallées Bresles et Yeres ; ** max : Trait Vert - Santerre Initiatives

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2008 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2008 (hommes+femmes)		Taux de mortalité infantile, pour 1 000 naissances vivantes en 2000-2008
	Mortalité générale	Mortalité prématurée (avant 65 ans)	Mortalité générale	Mortalité prématurée (avant 65 ans)	
Secteur CC Villes d'Oyse	200	41	1 278,2	345,4	6,4
Secteur CC Val de l'Ailette	93	21	1 163,4	304,9	7,5
CC Chauny Tergnier	413	90	1 064,3	280,1	4,7
Secteur Blérancourt	23	6	1 014,1	276,2	0,0
Chaunois	728	158	1 126,5	297,6	5,3
Aisne	5 356	1 192	1 067,0	275,4	3,8
Picardie	16 695	3 918	1 020,3	257,8	4,1
France métropolitaine	526 432	107 613	891,8	217,2	3,9

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Tumeurs

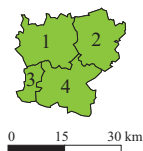
Ensemble des tumeurs

Affections de longue durée

Le **taux d'admissions en ALD concernant les tumeurs malignes est de 479,4 pour 100 000 habitants** dans le Chaunois en 2004-2005, ce qui n'est pas significativement différent du niveau national (483,1 ; 525,4 dans le département et 497,8 en région). Ce taux est le sixième plus bas des pays picards. En 2004-2005, ce sont 310 admissions en ALD en moyenne par an pour des habitants du Chaunois.

Le taux féminin (392,1) est assez faible (cinquième taux le plus faible des pays picards) tandis que le taux masculin (602,8) est dans la moyenne des pays picards.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour tumeurs en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour tumeurs (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	26	38	64	324,5	555,2	427,8
Secteur CC Val de l'Ailette	17	27	44	397,1	703,4	527,9
CC Chauny Tergnier	88	100	188	416,1	595,5	486,2
Secteur Blérancourt	6	8	14	450,7	764,7	572,4
Chaunois	137	173	310	392,1	602,8	479,4
Aisne	1 162	1 537	2 699	417,0	679,1	525,4
Picardie	3 787	4 646	8 433	411,3	622,9	497,8
France métropolitaine	130 821	152 291	283 112	410,6	591,3	483,1

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, 1 987 séjours hospitaliers d'habitants du Chaunois en moyenne par an sont dus à des tumeurs. Cela représente un taux de 29,4 séjours pour 1 000 habitants (21,4 ‰ pour les femmes et 40,1 ‰ pour les hommes), ce qui est à comparer à ceux de l'Aisne (22,1 ‰) et de la Picardie (22,8 ‰). Le Chaunois a les taux de séjours pour tumeurs les plus élevés des pays picards, pour les hommes comme pour les femmes.

Mortalité

La **mortalité par tumeurs** dans le Chaunois est significativement plus élevée (**297,0 pour 100 000 en 2000-2008**) qu'en France métropolitaine (248,1 ‰ ; 282,5 ‰ dans l'Aisne et 275,8 ‰ en Picardie). Cela représente 197 décès annuels moyens dans le Chaunois. De même, la mortalité prématurée (survenant avant 65 ans) par tumeurs est significativement plus élevée dans le Chaunois (112,7 pour 100 000 en 2000-2008, soit 59 décès en moyenne par an) qu'au niveau national (86,3 ; 104,1 dans le département et 100,4 en région).

La mortalité par tumeurs est forte dans le Chaunois : le taux en population générale tous âges est le quatrième plus élevé des pays picards et celui pour les moins de 65 ans, le troisième plus élevé. Par ailleurs, le taux masculin (454,7 contre 423,3 dans l'Aisne, 405,0 en Picardie et 363,0 en France métropolitaine ; différence significative) est le deuxième taux le plus élevé des pays derrière le Saint-Quentinois tandis que le taux féminin (187,0 contre respectivement 184,3, 184,9 et 169,8 ; différence significative) est le sixième taux le plus élevé.

Parmi les cancers, ceux de la trachée, des bronches et du poumon constituent la principale cause de mortalité avec un taux de 58,7 décès pour 100 000 habitants dans le Chaunois (taux le plus élevé des pays picards) contre 53,6 dans le département, 51,5 pour la région et 45,3 au niveau national (différence significative).

Au deuxième rang des décès par cancers, le cancer du côlon-rectum présente un taux de 28,4 pour 100 000 dans le Chaunois, contre 29,3 dans l'Aisne, 28,6 en Picardie et 27,7 en France métropolitaine (différence non significative).

Au troisième rang, les cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS) ont un taux de mortalité de 21,5 pour 100 000 dans le Chaunois en 2000-2008. Ce taux est proche du département (20,9) et de la région (20,8). Il est supérieur significativement au niveau national (16,4).

Chez les femmes, les deux premières causes de décès par cancers sont le cancer du sein, puis celui du côlon rectum*. La troisième cause de décès par cancers est liée au cancer de la trachée, des bronches et du poumon avec un taux de mortalité de 16,7 pour 100 000 en 2000-2008 contre 15,9 dans l'Aisne, 15,8 en Picardie et 16,6 en France métropolitaine (différence non significative).

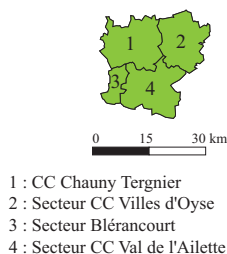
Chez les hommes du Chaunois, les trois premières causes de décès par cancers sont le cancer de la trachée, des bronches et du poumon, le cancer de la prostate et celui du côlon-rectum**.

Le taux de mortalité du cancer de la trachée, des bronches et du poumon est de 113,4 pour 100 000 hommes en 2000-2008 dans le Chaunois contre 103,1 dans le département, 97,7 en région et 83,3 au niveau national (différence significative). Ce taux est le plus élevé des pays picards.

* Ces causes seront vues plus en détail dans la suite du document.

** Ces deux derniers cancers seront vus plus en détail dans la suite du document.

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2008 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2008 (hommes+femmes)	
	Mortalité générale par tumeurs	Mortalité prématurée par tumeurs	Mortalité générale par tumeurs	Mortalité prématurée par tumeurs
Secteur CC Villes d'Oyse	50	15	321,8	130,4
Secteur CC Val de l'Ailette	23	8	277,2	116,4
CC Chauny Tergnier	115	33	290,0	104,0
Secteur Blérancourt	8	3	327,8	135,0
Chaunois	197	59	297,0	112,7
Aisne	1 456	447	282,5	104,1
Picardie	4 629	1 499	275,8	100,4
France métropolitaine	146 796	42 383	248,1	86,3

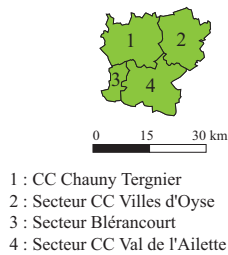
Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Affections de longue durée

Le taux d'admissions en ALD au titre d'un **cancer de la prostate est de 211,0 pour 100 000** en 2004-2005 dans le Chaunois contre 240,7 dans l'Aisne, 209,5 en Picardie et 198,0 en France métropolitaine (différence non significative). Cela représente 60 hommes en moyenne annuelle qui sont nouveaux bénéficiaires d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD pour un cancer de la prostate dans le pays du Chaunois.

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour cancer de la prostate en 2004-2005	Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer de la prostate (pour 100 000 hommes) en 2004-2005
Secteur CC Villes d'Oyse	10	157,7
Secteur CC Val de l'Ailette	10	266,7
CC Chauny Tergnier	36	216,3
Secteur Blérancourt	4	298,3
Chaunois	60	211,0
Aisne	533	240,7
Picardie	1 499	209,5
France métropolitaine	50 033	198,0

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

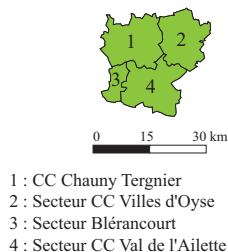
Séjours hospitaliers

Le **cancer de la prostate a impliqué 147 séjours hospitaliers** de patients du Chaunois en moyenne par an en 2004-2005, soit un taux de 5,0 séjours pour 1 000 hommes. Ce taux est le deuxième plus élevé des pays picards (après le Saint-Quentinois : 5,4 %) et est supérieur aux taux départemental (4,2 %) et régional (3,8 %).

Mortalité

Le cancer de la prostate présente un **taux de mortalité de 52,3 décès pour 100 000 hommes dans le Chaunois** en 2000-2008 contre 53,5 dans l'Aisne, 51,7 en Picardie et 44,0 en France métropolitaine (différence non significative). Les cancers de la prostate représentent 12 décès en moyenne annuelle dans le Chaunois sur la période 2000-2008.

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de décès par cancer de la prostate en 2000-2008	Taux de mortalité par cancer de la prostate (pour 100 000 habitants) en 2000-2008
Secteur CC Villes d'Oyse	3	54,4
Secteur CC Val de l'Ailette	2	52,1
CC Chauny Tergnier	7	50,4
Secteur Blérancourt	1	69,2
Chaunois	12	52,3
Aisne	93	53,5
Picardie	294	51,7
France métropolitaine	9 100	44,0

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

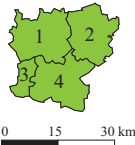
Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Affections de longue durée

Le taux d'admissions en ALD pour **cancer du sein est de 148,8 pour 100 000** dans le Chaunois (soit 51 femmes admises en moyenne par an en 2004-2005), ce qui est le deuxième taux le plus faible des pays picards (avec le Santerre - Haute Somme, après le taux de Vallées Bresles et Yeres). Ce taux n'est pas significativement différent de celui du niveau national (175,3 ; 171,4 dans le département et 172,6 en région).

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour cancer du sein en 2004-2005 (femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer du sein (pour 100 000 femmes) en 2004-2005
Secteur CC Villes d'Oyse	10	118,3
Secteur CC Val de l'Ailette	6	139,7
CC Chauny Tergnier	33	160,6
Secteur Blérancourt	2	176,8
Chaunois	51	148,8
Aisne	471	171,4
Picardie	1 580	172,6
France métropolitaine	54 841	175,3

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S Exploitation OR2S
 Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.
 Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

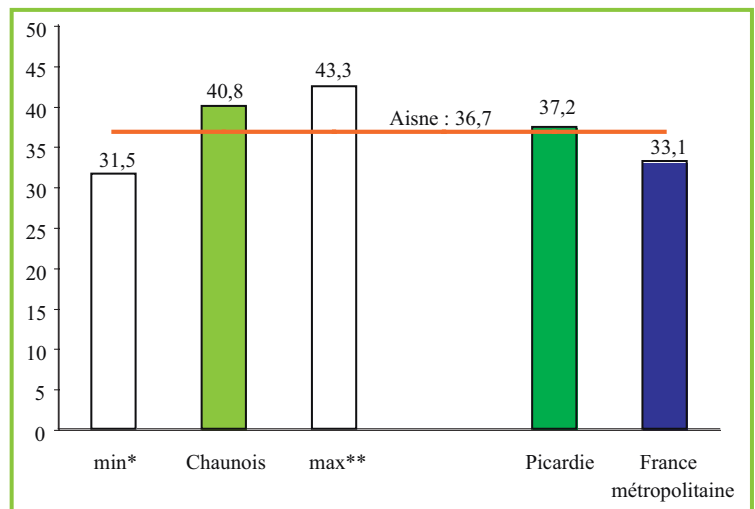
Séjours hospitaliers

En 2004-2005, **197 séjours hospitaliers** de femmes du Chaunois ont été recensés en moyenne par an pour un cancer du sein, soit un taux de 5,6 pour 1 000 femmes. Ce taux est supérieur à ceux de l'Aisne (4,3 ‰) et de la Picardie (4,2 ‰) et constitue le taux le plus élevé des pays picards.

Mortalité

Le taux de mortalité du Chaunois par **cancer du sein est de 40,8 décès pour 100 000 femmes en 2000-2008**, soit le quatrième taux le plus élevé des pays picards. Ce taux dépasse ceux du département (36,7), de la région (37,2) et du niveau national (33,1 ; différence significative). Les cancers du sein entraînent en moyenne le décès de 15 femmes par an dans le Chaunois sur la période 2000-2008.

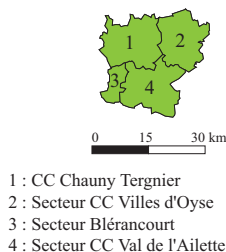
Taux standardisé de mortalité par cancer du sein en 2000-2008 (pour 100 000 femmes)



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S Exploitation OR2S
 * min : Sources et Vallées ; ** max : Trois Vallées

* cf. page 48 à consulter également concernant le dépistage organisé du cancer du sein chez les femmes de 50 à 74 ans.

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de décès par cancer du sein en 2000-2008 (femmes)	Taux de mortalité par cancer du sein (pour 100 000 femmes) en 2000-2008
Secteur CC Villes d'Oyse	4	40,5
Secteur CC Val de l'Ailette	2	41,2
CC Chauny Tergnier	9	40,1
Secteur Blérancourt	1	46,8
Chaunois	15	40,8
Aisne	109	36,7
Picardie	358	37,2
France métropolitaine	11 206	33,1

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S Exploitation OR2S
Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Cancer du côlon-rectum*

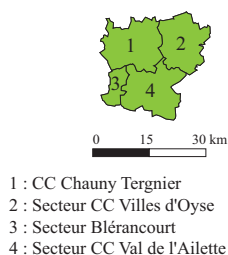
Affections de longue durée

Les admissions en ALD au titre d'un **cancer du côlon-rectum** concernent 29 nouveaux bénéficiaires d'une exonération du ticket modérateur en moyenne par an sur 2004-2005 dans le Chaunois, soit un **taux d'admissions de 45,2 pour 100 000**. Ce taux est à comparer à ceux de l'Aisne (48,7), de la Picardie (46,8) et de la France métropolitaine (48,4 ; différence non significative).

Le taux masculin est plus élevé que le taux féminin : 60,6 admissions d'hommes en ALD pour 100 000 dans le Chaunois (57,5 dans l'Aisne, 58,0 en Picardie et 60,8 en France métropolitaine) contre 33,0 pour les femmes (respectivement 41,7, 38,0 et 39,1). Le taux féminin est le deuxième plus bas des pays picards.

* cf. page 48, consulter le dépistage organisé du cancer du côlon-rectum.

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cancer du côlon-rectum en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer du côlon-rectum (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	2	3	5	26,6	36,2	30,6
Secteur CC Val de l'Ailette	2	3	5	51,1	75,5	61,6
CC Chauny Tergnier	7	11	18	32,8	63,4	46,8
Secteur Blérancourt	0*	1	2	28,5	106,9	63,0
Chaunois	11	17	29	33,0	60,6	45,2
Aisne	121	128	249	41,7	57,5	48,7
Picardie	354	424	777	38,0	58,0	46,8
France métropolitaine	13 034	15 271	28 305	39,1	60,8	48,4

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S Exploitation OR2S
* Pour cet EPCI, 1 seule admission entre 2004 et 2005 donc moins de 1 admission par an.
Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

Le **taux de séjours hospitaliers** pour cancer du côlon-rectum dans le Chaunois est de **3,3 pour 1 000 habitants** (soit 222 séjours en moyenne par an entre 2004 et 2005 dont 88 pour des femmes et 134 pour des hommes) contre 2,2 % dans l'Aisne et en Picardie. Ce taux est le deuxième plus élevé des pays picards (après le Santerre - Haute Somme).

Le taux féminin est moitié moindre que celui des hommes : respectivement 2,4 % (taux le plus élevé des pays picards) et 4,6 % (deuxième taux le plus élevé des pays) dans le Chaunois.

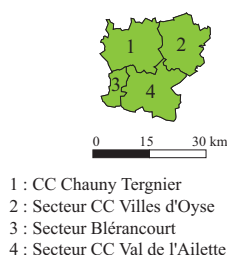
Mortalité

Le deuxième taux de mortalité par cancers dans le Chaunois est celui du **côlon-rectum** avec 19 décès annuels moyens entre 2000 et 2008, soit un taux de **28,4 pour 100 000** (29,3 dans l'Aisne, 28,6 en Picardie et 27,7 en France métropolitaine ; différence non significative).

Le cancer du côlon-rectum est la seconde cause de mortalité par cancers chez les femmes du Chaunois (8 décès annuels moyens), ce qui n'est pas significativement différent du niveau national (20,5 pour 100 000 contre 21,9 dans l'Aisne, 22,0 en Picardie et 21,4 en France métropolitaine). Ce taux est le cinquième plus faible des pays picards.

Le taux de mortalité par cancers du côlon-rectum chez les hommes est de 40,0 pour 100 000 (soit 11 décès annuels moyens en 2000-2008) contre 40,0 dans l'Aisne, 38,1 en Picardie et 37,2 en France métropolitaine (différence non significative).

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de décès par cancer du côlon-rectum en 2000-2008			Taux de mortalité par cancer du côlon-rectum (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	2	2	4	21,3	35,1	27,3
Secteur CC Val de l'Ailette	1	1	2	23,4	30,7	26,3
CC Chauny Tergnier	5	7	12	19,2	44,6	29,2
Secteur Blérancourt	0*	0**	1	42,9	24,8	41,1
Chaunois	8	11	19	20,5	40,0	28,4
Aisne	68	81	149	21,9	40,0	29,3
Picardie	218	252	470	22,0	38,1	28,6
France métropolitaine	7 703	8 627	16 330	21,4	37,2	27,7

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* Pour cet EPCI, 4 décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

** Pour cet EPCI, 3 décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Cancer de l'utérus*

Affections de longue durée

En 2004-2005, le **cancer de l'utérus** est la cause de 10 admissions en ALD de femmes du Chaunois en moyenne par an, soit un taux de **30,3 admissions pour 100 000 femmes** contre 29,2 dans l'Aisne et 30,3 pour la Picardie. Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (24,2).

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, 38 séjours hospitaliers ont été dénombrés en moyenne par an **pour le cancer de l'utérus** de femmes du Chaunois. Cela représente un **taux d'hospitalisations de 1,1 séjour pour 1 000 femmes**, ce qui est à comparer à ceux de l'Aisne (0,8 ‰) et de la Picardie (0,9 ‰). Ce taux est le plus élevé des pays picards, avec les Vallées Bresles et Yeres et le Grand Beauvaisis.

Mortalité

En 2000-2008, le taux de mortalité par cancer de l'utérus dans le Chaunois est de 10,5 décès pour 100 000 femmes contre 10,7 dans le département, 11,3 en région et 8,6 au niveau national (différence non significative). Ceci représente 4 décès de femmes du Chaunois en moyenne par an.

* Le cancer de l'utérus comprend les cancers du col et du corps. Le dépistage (frottis), en revanche, ne concerne que le cancer du col de l'utérus (cf. page 48).

Maladies de l'appareil circulatoire

Ensemble des maladies de l'appareil circulatoire

Affections de longue durée

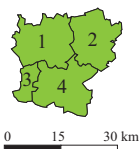
Les maladies de l'appareil circulatoire entraînent également de nombreuses admissions pour une exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD.

Le taux d'admissions en ALD pour **pathologie cardiaque grave** en 2004-2005 est de **118,5 pour 100 000** dans le Chaunois, soit 78 personnes admises en moyenne par an. Ce taux est le deuxième plus faible des pays picards (après le pays du Trait Vert - Santerre Initiatives). Les taux de l'Aisne (150,4), de la Picardie (149,7) et de la France métropolitaine (140,1 ; différence significative) sont à comparer au Chaunois.

Le taux d'admissions en ALD pour **maladie coronaire** dans le Chaunois est de **150,5 pour 100 000**, soit 98 personnes admises en moyenne annuelle (161,8 dans le département, 150,0 en région et 140,8 au niveau national ; différence non significative).

Pour l'**hypertension artérielle sévère**, **110,4 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 habitants** sont dénombrées dans le Chaunois (72 personnes en moyenne annuelle entre 2004 et 2005). Ce taux est plus faible que ceux de la moyenne nationale (170,2 ; différence significative), de la région (164,4) et du département (149,0) et constitue le deuxième taux le plus bas des pays picards après Trait Vert - Santerre Initiatives.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour pathologie cardiaque grave en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour pathologie cardiaque grave (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur CC Villes d'Oyse	21	134,1
Secteur CC Val de l'Ailette	7	89,8
CC Chauny Tergnier	46	117,2
Secteur Blérancourt	4	145,3
Chaunois	78	118,5
Aisne	761	150,4
Picardie	2 458	149,7
France métropolitaine	81 859	140,1

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour maladie coronaire en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour maladie coronaire (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur CC Villes d'Oyse	20	130,3
Secteur CC Val de l'Ailette	10	112,8
CC Chauny Tergnier	64	164,3
Secteur Blérancourt	5	191,2
Chaunois	98	150,5
Aisne	830	161,8
Picardie	2 533	150,0
France métropolitaine	82 414	140,8

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour hypertension artérielle sévère en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour hypertension artérielle sévère (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur CC Villes d'Oyse	11	70,1
Secteur CC Val de l'Ailette	20	246,5
CC Chauny Tergnier	37	95,2
Secteur Blérancourt	3	133,4
Chaunois	72	110,4
Aisne	759	149,0
Picardie	2 731	164,4
France métropolitaine	99 547	170,2

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

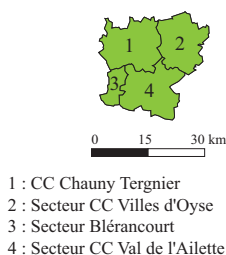
Exploitation OR2S

Séjours hospitaliers

Les maladies de l'appareil circulatoire ont entraîné annuellement **2 065 hospitalisations** d'habitants du Chaunois en 2004-2005 (926 femmes et 1 139 hommes), soit un taux de séjours de 30,7 pour 1 000 habitants (troisième taux le plus élevé des pays picards, après le Grand Creillois et le Sud de l'Aisne) contre 28,7 % dans l'Aisne et 26,8 % en Picardie.

Les hommes ont un taux de séjours plus élevé que les femmes : 39,3 % (troisième taux le plus élevé des pays picards) contre 23,9 % (quatrième taux le plus élevé des pays picards) dans le Chaunois, 36,3 % contre 22,7 % dans l'Aisne et 33,8 % contre 21,2 % en Picardie.

Données par EPCI



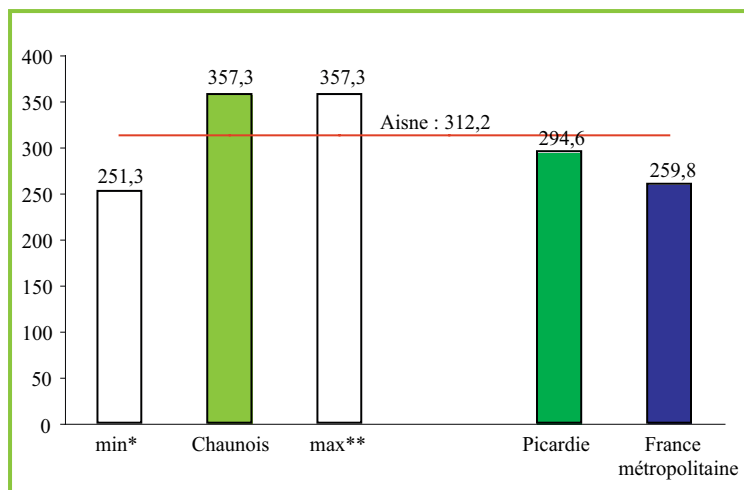
	Nombre annuel moyen de séjours pour maladies de l'appareil circulatoire en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			Taux de séjours pour maladies de l'appareil circulatoire en 2004-2005 (diagnostics principal et relié) pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	228	264	492	24,5	39,6	31,2
Secteur CC Val de l'Ailette	101	149	250	21,8	40,9	29,7
CC Chauny Tergnier	564	681	1 246	24,2	39,2	30,8
Secteur Blérancourt	33	45	78	22,4	40,7	29,7
Chaunois	926	1 139	2 065	23,9	39,3	30,7
Aisne	6 877	8 336	15 213	22,7	36,3	28,7
Picardie	20 993	25 910	46 902	21,2	33,8	26,8

Sources : Ath, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire en 2000-2008 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* min : Grand Creillois ; ** max : Chaunois

Le taux de mortalité pour **maladies de l'appareil circulatoire** du Chaunois est le plus fort des pays picards avec **357,3 décès pour 100 000 habitants en 2000-2008**, contre 312,2 dans l'Aisne, 294,6 en Picardie et 259,8 en France métropolitaine (différence significative). Les maladies de l'appareil circulatoire représentent 229 décès annuels en moyenne dans le Chaunois sur la période 2000-2008.

Les maladies de l'appareil circulatoire, fortement liées à la consommation de tabac, ont un taux de **mortalité prématurée** (survenant avant 65 ans) assez important dans le Chaunois (**41,9 pour 100 000 soit 22 décès annuels moyens**) comparé à la France métropolitaine (29,7 ; différence significative) et plus proche de ceux de la Picardie (37,7) et de l'Aisne (41,7). Ce taux est d'ailleurs le sixième plus élevé des pays picards.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2008 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2008 (hommes+femmes)	
	Mortalité générale par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité prématurée par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité générale par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité prématurée par maladies de l'appareil circulatoire
Secteur CC Villes d'Oyse	62	5	392,0	40,6
Secteur CC Val de l'Ailette	30	3	389,1	43,4
CC Chauny Tergnier	129	13	336,9	42,6
Secteur Blérancourt	8	1	378,2	34,3
Chaunois	229	22	357,3	41,9
Aisne	1 542	179	312,2	41,7
Picardie	4 701	566	294,6	37,7
France métropolitaine	152 781	14 624	259,8	29,7

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

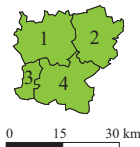
Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Accidents vasculaires cérébraux

Affections de longue durée

Les accidents vasculaires cérébraux (AVC) ont un taux d'admissions en ALD de **51,6 pour 100 000** en 2004-2005 dans le Chaunois (33 personnes en moyenne annuelle). Ce taux d'admissions n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (60,5 ; 55,0 dans l'Aisne et 56,1 en Picardie). Il est le cinquième plus faible des pays picards.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour accident vasculaire cérébral invalidant en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour accident vasculaire cérébral invalidant (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur CC Villes d'Oyse	6	37,1
Secteur CC Val de l'Ailette	5	63,1
CC Chauny Tergnier	21	53,6
Secteur Blérancourt	2	64,9
Chaunois	33	51,6
Aisne	280	55,0
Picardie	935	56,1
France métropolitaine	35 378	60,5

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

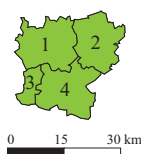
Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

Le taux d'hospitalisations pour accident vasculaire cérébral du Chaunois est de **2,6 séjours pour 1 000 habitants** en 2004-2005 (2,0 ‰ pour les femmes et 3,5 ‰ pour les hommes). Ce taux est identique aux taux du département (2,6 ‰) et de la région (2,6 ‰). Cela représente 178 séjours hospitaliers en moyenne par an d'habitants du pays en 2004-2005 pour cette pathologie (94 hommes et 84 femmes).

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de séjours pour accident vasculaire cérébral en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			Taux de séjours pour accident vasculaire cérébral en 2004-2005 (diagnostics principal et relié) pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	19	24	43	1,8	3,8	2,6
Secteur CC Val de l'Ailette	9	11	20	1,9	3,0	2,4
CC Chauny Tergnier	53	56	109	2,2	3,5	2,7
Secteur Blérancourt	3	4	7	2,0	3,9	2,7
Chaunois	84	94	178	2,0	3,5	2,6
Aisne	662	710	1 372	2,1	3,3	2,6
Picardie	2 156	2 347	4 503	2,1	3,3	2,6

Sources : Atih, Insee, OR2S

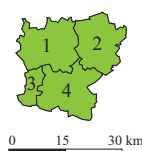
Exploitation OR2S

Mortalité

Le **taux de mortalité pour les maladies vasculaires cérébrales** est de **81,4 pour 100 000 habitants en 2000-2008** (52 décès en moyenne par an) dans le Chaunois, ce qui est à comparer au département (68,9), à la région (64,0) et au niveau national (59,6 ; différence significative). Ce taux est le plus élevé des pays picards.

La mortalité prématurée par maladies vasculaires cérébrales du Chaunois est de 8,8 pour 100 000 (quatrième taux le plus élevé des pays picards), contre 8,5 dans l'Aisne, 7,6 en Picardie et 5,9 en France métropolitaine (différence significative). Avant 65 ans, les maladies cérébro-vasculaires engendrent 5 décès annuels de personnes de moins de 65 ans dans le Chaunois entre 2000 et 2008.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de décès par accident vasculaire cérébral en 2000-2008 (hommes+femmes)	Taux de mortalité par accident vasculaire cérébral (pour 100 000 habitants) en 2000-2008 (hommes+femmes)
Secteur CC Villes d'Oyse	15	91,4
Secteur CC Val de l'Ailette	5	71,2
CC Chauny Tergnier	30	79,4
Secteur Blérancourt	2	76,5
Chaunois	52	81,4
Aisne	341	68,9
Picardie	1 019	64,0
France métropolitaine	34 969	59,6

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Affections de longue durée

En 2004-2005, les **cardiopathies ischémiques** ont entraîné 54 nouvelles admissions en ALD par an d'habitants du Chaunois (33 hommes et 21 femmes en moyenne annuelle), soit un **taux de 82,4 pour 100 000** (88,2 dans le département, 82,2 en région et 80,7 au niveau national ; différence non significative).

Tandis que le taux masculin (110,6, ce qui est le double du taux féminin) est le quatrième taux le plus bas des pays picards, le taux féminin (55,0) est le sixième plus élevé.

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cardiopathies ischémiques en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour cardiopathies ischémiques (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	3	6	9	31,7	84,3	58,3
Secteur CC Val de l'Ailette	2	4	6	50,1	97,4	74,3
CC Chauny Tergnier	15	21	36	63,2	121,7	91,9
Secteur Blérancourt	1	2	3	83,0	155,2	118,8
Chaunois	21	33	54	55,0	110,6	82,4
Aisne	152	300	452	51,5	129,5	88,2
Picardie	434	950	1 384	46,1	123,1	82,2
France métropolitaine	14 552	32 650	47 202	42,5	125,0	80,7

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

Les **cardiopathies ischémiques** ont engendré 432 séjours en hôpital d'habitants du Chaunois par an entre 2004 et 2005 (135 séjours de femmes et 297 séjours d'hommes), soit un taux de **6,4 pour 1 000 habitants en 2004-2005** dans le Chaunois (6,5 % dans l'Aisne et 5,8 % en Picardie). Ceci est le cinquième taux le plus élevé des pays picards.

Les taux sont moins élevés pour les femmes (3,4 % dans le Chaunois, 3,7 % dans l'Aisne et 3,3 % en Picardie) que pour les hommes (respectivement 10,0 %, 9,9 % et 8,9 %).

	Nombre annuel moyen de séjours pour cardiopathies ischémiques (diagnostics principal et relié) en 2004-2005			Taux de séjours pour cardiopathies ischémiques pour 1 000 habitants (diagnostics principal et relié) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	27	61	88	2,9	9,0	5,6
Secteur CC Val de l'Ailette	14	43	57	3,0	12,0	6,7
CC Chauny Tergnier	88	181	270	3,7	10,1	6,6
Secteur Blérancourt	5	12	18	3,6	9,6	6,4
Chaunois	135	297	432	3,4	10,0	6,4
Aisne	1 128	2 340	3 468	3,7	9,9	6,5
Picardie	3 240	7 018	10 258	3,3	8,9	5,8

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

Les **cardiopathies ischémiques** engendrent une mortalité de **93,1 pour 100 000** en population générale (soit 60 décès annuels moyens) et de 15,3 pour 100 000 en mortalité prématurée dans le Chaunois (8 décès annuels moyens) en 2000-2008. Les taux de mortalité générale prématurée sont significativement plus élevés dans le Chaunois qu'en France métropolitaine (respectivement 70,1 et 10,8).

Les taux du département et de la région sont de 83,8 et 79,8 pour la mortalité générale et de 14,2 et 13,3 pour la mortalité avant 65 ans.

Le Chaunois se place au quatrième rang des taux les plus élevés en mortalité générale et au sixième rang en mortalité prématurée.

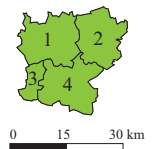
	Nombre annuel moyen de décès par cardiopathies ischémiques en 2000-2008 (hommes+femmes)	Taux de mortalité par cardiopathies ischémiques (pour 100 000 habitants) en 2000-2008 (hommes+femmes)
Secteur CC Villes d'Oyse	17	106,9
Secteur CC Val de l'Ailette	9	121,2
CC Chauny Tergnier	31	81,0
Secteur Blérancourt	2	118,8
Chaunois	60	93,1
Aisne	418	83,8
Picardie	1 286	79,8
France métropolitaine	41 228	70,1

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

Pathologies liées à la consommation d'alcool

Affections de longue durée

En 2004-2005, **les maladies chroniques du foie et cirrhoses** ont entraîné 21 admissions en ALD en moyenne par an, dont 7 femmes et 14 hommes, soit un taux d'admissions en ALD de **34,2 pour 100 000 habitants** (32,7 dans l'Aisne, 32,4 en Picardie et 37,7 en France métropolitaine ; différence non significative). Le taux du Chaunois est au cinquième rang des taux les plus élevés des pays picards, ce qui masque une disparité entre hommes (deuxième taux le plus élevé des pays picards) et femmes (troisième taux le plus bas des pays).

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour maladies chroniques du foie et cirrhoses en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour maladies chroniques du foie et cirrhoses (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	1	3	4	12,1	41,9	27,2
Secteur CC Val de l'Ailette	1	3	4	24,4	66,2	43,7
CC Chauny Tergnier	5	8	13	23,1	45,2	34,0
Secteur Blérancourt	0*	1	1	20,5	65,1	43,2
Chaunois	7	14	21	20,9	48,1	34,2
Aisne	66	103	169	25,1	41,5	32,7
Picardie	231	342	573	25,5	39,9	32,4
France métropolitaine	8 210	13 939	22 149	26,9	49,2	37,7

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* Pour cet EPCI, une admission en ALD entre 2004 et 2005 donc moins de 1 admission par an.

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Mortalité

Les pathologies liées à l'alcool (cirrhoses, psychoses alcooliques et alcoolisme, cancers des voies aérodigestives supérieures) ont entraîné 35 décès en moyenne par an entre 2000 et 2008 dans le Chaunois (8 femmes et 27 hommes en moyenne annuelle). Ceci représente un taux de mortalité de **52,9 décès pour 100 000 habitants** (cinquième taux le plus élevé des pays picards), ce qui est significativement supérieur au taux national (34,6 ; 49,0 dans le département et 44,3 en région).

Les hommes du Chaunois ont un taux quatre fois plus élevé que celui des femmes : respectivement 89,6 pour 100 000 contre 22,6. Les taux masculin et féminin sont les quatrième plus élevés des pays picards.

Parmi ces pathologies, les **cirrhoses du foie** comptent 15 décès en moyenne par an en 2000-2008 dans le Chaunois, dont 11 hommes et 4 femmes, soit une mortalité de **22,5 pour 100 000** dans le Chaunois (20,7 dans l'Aisne, 17,0 en Picardie et 13,2 en France métropolitaine ; différence significative). Cette mortalité (quatrième taux le plus élevé des pays picards) est plus élevée chez les hommes (35,9 ; troisième taux le plus élevé des pays picards) que chez les femmes (11,6 ; cinquième taux le plus élevé des pays).

Les psychoses alcooliques et l'alcoolisme sont la cause de 6 décès en moyenne par an entre 2000 et 2008 dans le Chaunois (5 hommes et 1 femme), ce qui représente un taux de mortalité de **8,8 pour 100 000** (7,5 dans l'Aisne, 6,4 en Picardie et 4,9 en France métropolitaine ; différence significative). Ce taux est le troisième plus élevé des pays picards (deuxième rang pour les hommes et quatrième rang pour les femmes).

Enfin, la **mortalité par cancers des voies aérodigestives supérieures** (VADS) est de **21,5 pour 100 000** en 2000-2008 dans le Chaunois contre 20,9 dans le département, 20,8 en région et 16,4 au niveau national (différence significative).

Les hommes ont un taux de 38,7 pour 100 000 contre 7,7 pour les femmes (taux le plus élevé des pays picards), soit 11 hommes et 3 femmes qui décèdent en moyenne par an entre 2000 et 2008 dans le Chaunois pour cette pathologie.

	Nombre annuel moyen de décès pour causes liées à l'alcool en 2000-2008			Taux de mortalité pour causes liées à l'alcool (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	2	8	11	23,8	123,5	69,2
Secteur CC Val de l'Ailette	1	4	5	20,4	96,2	53,4
CC Chauny Tergnier	5	14	19	23,5	77,4	47,7
Secteur Blérancourt	0*	1	1	8,0	66,4	36,1
Chaunois	8	27	35	22,6	89,6	52,9
Aisne	57	201	258	20,0	83,7	49,0
Picardie	170	609	779	17,9	75,7	44,3
France métropolitaine	4 472	16 120	20 592	13,7	60,0	34,6

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

NB : Les causes liées à l'alcool comprennent les cirrhoses, les psychoses alcooliques et alcoolisme et les cancers des voies aérodigestives supérieures.

* Pour cet EPCI, 1 seul décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de décès pour cirrhoses en 2000-2008			Taux de mortalité pour cirrhoses (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	1	3	4	14,0	39,2	26,1
Secteur CC Val de l'Ailette	0*	2	2	5,3	48,6	24,9
CC Chauny Tergnier	3	6	9	12,3	33,4	21,4
Secteur Blérancourt	0**	0*	0***	8,0	16,4	11,7
Chaunois	4	11	15	11,6	35,9	22,5
Aisne	33	76	109	11,8	31,6	20,7
Picardie	95	206	301	10,1	25,3	17,0
France métropolitaine	2 287	5 613	7 900	7,1	20,5	13,2

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* Pour cet EPCI, 2 décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

** Pour cet EPCI, 1 seul décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

*** Pour cet EPCI, 3 décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

	Nombre annuel moyen de décès par psychoses alcooliques et alcoolisme en 2000-2008 (hommes+femmes)	Taux de mortalité par psychoses alcooliques et alcoolisme (pour 100 000 habitants) en 2000-2008 (hommes+femmes)
	Secteur CC Villes d'Oyse	2
Secteur CC Val de l'Ailette	1	8,4
CC Chauny Tergnier	3	8,0
Secteur Blérancourt	0	0,0
Chaunois	6	8,8
Aisne	39	7,5
Picardie	116	6,4
France métropolitaine	2 946	4,9

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

	Nombre annuel moyen de décès par cancers des voies aérodigestives supérieures en 2000-2008			Taux de mortalité par cancers des voies aérodigestives supérieures (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	1	4	5	5,7	61,5	30,2
Secteur CC Val de l'Ailette	0*	1	2	9,4	35,7	20,1
CC Chauny Tergnier	2	5	7	8,6	29,9	18,3
Secteur Blérancourt	0	1	1	0,0	50,0	24,4
Chaunois	3	11	14	7,7	38,7	21,5
Aisne	16	94	109	5,3	39,6	20,9
Picardie	52	310	362	5,4	39,6	20,8
France métropolitaine	1 585	8 161	9 746	4,7	31,2	16,4

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* Pour cet EPCI, 4 décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Pathologies liées à la consommation de tabac

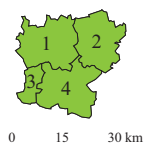
Affections de longue durée

Les **cancers de la trachée, des bronches et du poumon** ont engendré 30 nouvelles admissions en ALD par an en moyenne entre 2004 et 2005 dans le pays du Chaunois. Le taux d'admissions est de **46,2 pour 100 000** dans le Chaunois (44,4 dans l'Aisne, 43,7 en Picardie et 38,8 en France métropolitaine ; différence non significative).

Cette pathologie, comme toutes celles liées au tabac et à l'alcool, touche davantage les hommes que les femmes : 24 hommes admis en ALD pour 5 femmes dans le Chaunois, soit des taux respectifs de 84,7 et 14,9 pour 100 000.

Les cardiopathies ischémiques (cf. page 24) font également partie des pathologies liées au tabac. Le taux d'admissions en ALD dans le Chaunois n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	1	5	7	15,2	80,6	46,0
Secteur CC Val de l'Ailette	1	4	5	18,8	93,6	52,6
CC Chauny Tergnier	3	14	17	13,7	83,8	44,4
Secteur Blérancourt	0	1	1	18,6	105,5	56,5
Chaunois	5	24	30	14,9	84,7	46,2
Aisne	40	189	229	14,5	81,3	44,4
Picardie	146	601	747	15,9	77,3	43,7
France métropolitaine	5 299	17 429	22 728	16,7	65,7	38,8

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

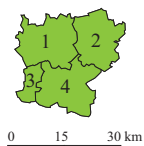
Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, 264 séjours hospitaliers d'habitants du Chaunois, en moyenne par an, sont liés à des cancers de la trachée, des bronches et du poumon (222 hommes et 42 femmes), soit un taux de 3,9 séjours pour 1 000 habitants (2,5 % dans l'Aisne et 2,7 % en Picardie). Ce taux est le troisième plus élevé des pays picards et est particulièrement important pour les hommes (7,2 %, soit le deuxième taux le plus élevé des pays picards après le Santerre - Haute Somme), les femmes ayant un taux de 1,2 % (sixième rang).

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de séjours pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon en 2004-2005 (diagnostics principal et relié) (hommes+femmes)	Taux de séjours pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon en 2004-2005 pour 1 000 habitants (diagnostics principal et relié) (hommes+femmes)
Secteur CC Villes d'Oyse	47	3,1
Secteur CC Val de l'Ailette	34	3,9
CC Chauny Tergnier	169	4,2
Secteur Blérancourt	14	5,0
Chaunois	264	3,9
Aisne	1 323	2,5
Picardie	4 802	2,7

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les **causes liées au tabac** (cancers de la trachée, des bronches et du poumon, cardiopathies ischémiques, bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives) ont engendré 110 décès par an en moyenne entre 2000 et 2008 dans le pays du Chaunois, soit **un taux de mortalité (168,2 pour 100 000)** ; quatrième taux le plus élevé des pays picards) significativement supérieur au niveau national (132,5 ; 156,7 dans le département et 151,7 en région).

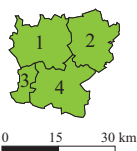
Cela touche trois fois plus les hommes que les femmes avec des taux de 279,5 pour 100 000 chez les hommes (74 décès par an ; troisième rang des taux les plus élevés) et de 89,6 pour 100 000 chez les femmes (36 décès par an ; quatrième taux le plus élevé des pays).

Parmi ces causes, 39 décès par an en moyenne (33 hommes et 6 femmes) sont dus aux **cancers de la trachée, des bronches et du poumon**, soit **un taux de mortalité de 58,7 pour 100 000**. Ce taux est le plus élevé des pays picards et est supérieur aux moyennes départementale (53,6), régionale (51,5) et nationale (45,3 ; différence significative). Le taux masculin est huit fois plus important que chez les femmes (113,4 contre 16,7 pour 100 000) et est le taux le plus élevé des pays picards.

Les bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives sont la cause en moyenne de 11 décès par an d'habitants du Chaunois (7 hommes et 4 femmes) en 2000-2008. Le taux de mortalité représente **16,4 décès pour 100 000** habitants du Chaunois (9,3 pour les femmes et 27,6 pour les hommes) contre 19,3 dans l'Aisne, 20,4 en Picardie et 17,1 en France métropolitaine (différence non significative). Les taux en population générale et pour les hommes du Chaunois sont les plus bas des pays picards. Celui des femmes est le quatrième plus faible des pays.

Enfin, les cardiopathies ischémiques (cf. page 24) sont plus élevées dans le Chaunois que dans les entités géographiques de référence.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de décès pour maladies liées au tabac en 2000-2008			Taux de mortalité pour maladies liées au tabac (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	10	19	29	95,8	312,2	184,3
Secteur CC Val de l'Ailette	5	10	15	104,7	287,9	187,2
CC Chauny Tergnier	20	41	61	83,0	259,3	154,8
Secteur Blérancourt	1	4	5	127,5	365,0	231,3
Chaunois	36	74	110	89,6	279,5	168,2
Aisne	263	532	795	83,6	261,8	156,7
Picardie	831	1 665	2 496	81,7	250,6	151,7
France métropolitaine	27 267	50 895	78 162	72,6	218,9	132,5

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

NB : Les causes liées au tabac comprennent les cancers de la trachée, des bronches et du poumon, les cardiopathies ischémiques, les bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives.

	Nombre annuel moyen de décès pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon en 2000-2008			Taux de mortalité pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	1	8	9	9,2	122,8	59,5
Secteur CC Val de l'Ailette	0*	4	4	9,5	99,1	50,3
CC Chauny Tergnier	5	19	23	21,1	108,2	58,3
Secteur Blérancourt	0**	2	2	16,6	189,7	90,4
Chaunois	6	33	39	16,7	113,4	58,7
Aisne	46	234	280	15,9	103,1	53,6
Picardie	151	731	883	15,8	97,7	51,5
France métropolitaine	5 527	21 368	26 895	16,6	83,3	45,3

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* Pour cet EPCI, 4 décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

** Pour cet EPCI, 2 décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

	Nombre annuel moyen de décès pour bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives en 2000-2008			Taux de mortalité pour bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	1	2	3	12,5	27,8	17,9
Secteur CC Val de l'Ailette	0*	1	1	9,5	26,0	15,7
CC Chauny Tergnier	2	4	6	8,6	26,1	15,6
Secteur Blérancourt	0	1	1	0,0	57,6	22,1
Chaunois	4	7	11	9,3	27,6	16,4
Aisne	33	64	97	10,4	34,3	19,3
Picardie	111	216	327	10,9	37,1	20,4
France métropolitaine	3 627	6 411	10 038	9,5	30,5	17,1

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* Pour cet EPCI, 4 décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

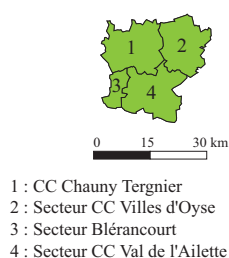
Affections psychiatriques

Affections de longue durée

En 2004-2005, les **affections psychiatriques de longue durée** ont entraîné un taux de nouvelles admissions en ALD de **144,7 pour 100 000** (92 personnes en moyenne annuelle), ce qui est significativement inférieur au niveau national (169,8 ; 155,6 dans le département et 131,9 en région).

La maladie d'Alzheimer et autres démences présentent un taux d'admissions en ALD dans le Chaunois de 296,5 pour 100 000 habitants de 50 ans et plus en 2004-2005 (66 personnes par an en moyenne) contre 261,1 dans l'Aisne, 262,6 en Picardie et 252,5 en France métropolitaine (différence non significative). Ce taux est le troisième plus élevé des pays picards.

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour affections psychiatriques de longue durée en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques de longue durée (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur CC Villes d'Oyse	20	138,5
Secteur CC Val de l'Ailette	13	173,7
CC Chauny Tergnier	54	142,0
Secteur Blérancourt	4	175,3
Chaunois	92	144,7
Aisne	805	155,6
Picardie	2 397	131,9
France métropolitaine	99 822	169,8

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour maladie d'Alzheimer et autres démences en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences (pour 100 000 habitants âgés de 50 ans et plus) en 2004-2005 (hommes+femmes)
Secteur CC Villes d'Oyse	15	268,7
Secteur CC Val de l'Ailette	5	179,0
CC Chauny Tergnier	43	322,5
Secteur Blérancourt	3	392,1
Chaunois	66	296,5
Aisne	431	261,1
Picardie	1 378	262,6
France métropolitaine	50 199	252,5

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

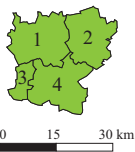
Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, **569 séjours en hôpital** d'habitants du Chaunois en moyenne par an sont liés à des troubles mentaux et comportementaux (294 pour des femmes et 275 pour des hommes), soit un **taux de 8,6 pour 1 000 habitants** (troisième rang des taux les plus élevés des pays picards). Ce taux est à comparer à ceux de l'Aisne (6,4 ‰) et de la Picardie (6,5 ‰).

Les taux de séjours masculin (cinquième taux les plus élevés des pays) et féminin (troisième taux le plus élevé, après le Grand Creillois et Vallées Bresles et Yeres) sont proches : respectivement 8,9 ‰ contre 8,1 ‰.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de séjours pour troubles mentaux et comportementaux en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			Taux de séjours pour troubles mentaux et comportementaux en 2004-2005 (diagnostics principal et relié) pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	66	56	122	7,7	8,0	8,0
Secteur CC Val de l'Ailette	36	30	66	8,1	7,5	7,6
CC Chauny Tergnier	182	178	360	8,3	9,6	9,0
Secteur Blérancourt	10	11	20	7,2	8,3	7,8
Chaunois	294	275	569	8,1	8,9	8,6
Aisne	1 661	1 742	3 403	5,8	6,9	6,4
Picardie	5 991	5 937	11 927	6,1	6,9	6,5

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

La mortalité par maladie d'Alzheimer dans le Chaunois (79,7 décès pour 100 000 habitants de 50 ans et plus en 2000-2008) est significativement supérieure au niveau national (61,6 ; 79,5 dans le département et 66,5 en région). Ce taux est le quatrième plus élevé des pays picards. Parmi les EPCI du Chaunois, seul le secteur de la communauté de communes des Villes d'Oyse a un taux significativement supérieur à la France métropolitaine (125,5 contre 61,6).

Parmi les 683 places en maisons de retraite installées sur le Chaunois, seules 23 sont dédiées aux malades d'Alzheimer (à Tergnier, dans la communauté de communes de Chauny Tergnier).

Consommation de psychotropes

En 2006, **24,6 % des assurés sociaux** du régime général du Chaunois sont remboursés au moins une fois pour un **psychotrope** (28,9 % des femmes et 19,3 % des hommes), soit 11 948 personnes. Ce taux est équivalent à ceux du département (24,7 %) et de la région (24,1 %).

Les **anxiolytiques** sont la classe de psychotropes la plus remboursée. La proportion d'assurés remboursés au moins une fois en 2006 est de 17,0 % dans le Chaunois, ce qui est proche de l'Aisne (16,6 %) et de la Picardie (16,4 %). Ces anxiolytiques concernent 20,8 % des femmes et 12,3 % des hommes, soit 8 268 personnes remboursées.

La consommation **d'antidépresseurs** dans le Chaunois est également proche des moyennes départementale et régionale : elle concerne **8,0 % de la population du Chaunois** en 2006 contre 8,6 % dans l'Aisne et 8,3 % en Picardie. Ce sont 3 882 personnes qui ont eu au moins une fois dans l'année un remboursement pour un antidépresseur (10,4 % des femmes et 5,0 % des hommes).

La consommation de **neuroleptiques** concerne **1,9 % des assurés**, ce qui est équivalent à l'Aisne (1,9 %) et à la Picardie (1,6 %). Cela correspond à 1,8 % des femmes et 1,8 % des hommes, soit 905 assurés sociaux remboursés pour un neuroleptique en 2006 dans le Chaunois.

Le traitement de la psychose maniaco-dépressive entraîne une consommation de **thymorégulateurs** pour 69 assurés sociaux du Chaunois en 2006, soit **0,14 %** des assurés sociaux (0,15 % des femmes et 0,13 % des hommes). Ce taux est plus faible que les taux du département (0,23 %) et de la région (0,22 %).

Les traitements de **substitution aux opiacés** (Subutex® et méthadone) concernent **0,37 %** des assurés, ce qui est proche de l'Aisne (0,34 %) et de la Picardie (0,30 %). Cela représente 0,12 % de femmes et 0,63 % des hommes du Chaunois, soit 175 personnes.

Le **traitement médicamenteux de la dépendance alcoolique** a été remboursé à **0,35 %** des assurés (0,23 % des femmes et 0,49 % des hommes), soit 176 personnes résidant dans le Chaunois en 2006. Cette proportion est de 0,39 % dans l'Aisne et de 0,38 % en Picardie.

Note : tous les chiffres de consommation de médicaments sont liés à la fréquence de la maladie correspondante dans la population, à la tendance des personnes à consulter et à la couverture médicale. Ils dépendent aussi de la façon dont les médecins prennent en charge certaines pathologies où la prescription de médicaments n'est qu'une des possibilités (anxiété notamment). Ces données proviennent de la base de l'Urcam.

Causes externes

Séjours hospitaliers

Note : contrairement aux autres causes d'hospitalisation qui sont en diagnostics principaux et reliés, les données des accidents de circulation et des tentatives de suicide sont en diagnostics associés significatifs (Das). Par exemple, le diagnostic principal peut être une fracture de la jambe et le diagnostic associé, l'accident de circulation. Les accidents et les suicides ne sont jamais codés en diagnostic principal.

En 2004-2005, 29 séjours en moyenne par an pour **accidents de circulation** ont été recensés pour des habitants du Chaunois (10 pour des femmes et 20 pour des hommes), soit un taux de **0,5 séjour pour 1 000 habitants** (0,3 ‰ pour les femmes et 0,6 ‰ pour les hommes). Ce taux est proche de ceux du département et de la région (0,6 ‰ pour chaque).

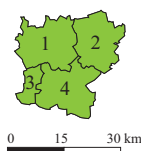
Les **tentatives de suicide** ont engendré annuellement 237 séjours hospitaliers d'habitants du Chaunois en 2004-2005 (150 femmes et 87 hommes), soit un taux de **3,7 séjours pour 1 000 habitants** (2,9 ‰ dans l'Aisne et en Picardie). Ceci est le deuxième taux le plus élevé des pays picards (après le Grand Creillois : 3,8 ‰).

Données par EPCI

	Nombre annuel moyen de séjours pour accidents de transport en 2004-2005 (diagnostic associé)			Taux de séjours pour accidents de transport en 2004-2005 (diagnostic associé) pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	3	5	8	0,3	0,8	0,5
Secteur CC Val de l'Ailette	2	3	6	0,6	0,9	0,7
CC Chauny Tergnier	4	10	14	0,2	0,6	0,4
Secteur Blérancourt	0	1	1	0,3	0,4	0,4
Chaunois	10	20	29	0,3	0,6	0,5
Aisne	95	234	329	0,4	0,9	0,6
Picardie	362	755	1 118	0,4	0,8	0,6

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de séjours pour tentatives de suicide en 2004-2005 (diagnostic associé)			Taux de séjours pour tentatives de suicide en 2004-2005 (diagnostic associé) pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	30	19	49	4,2	2,7	3,4
Secteur CC Val de l'Ailette	18	13	31	4,4	3,3	3,8
CC Chauny Tergnier	96	52	148	4,7	2,7	3,7
Secteur Blérancourt	5	3	9	4,1	2,6	3,4
Chaunois	150	87	237	4,5	2,8	3,7
Aisne	1 000	556	1 556	3,7	2,1	2,9
Picardie	3 550	1 917	5 467	3,7	2,0	2,9

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Données de la sécurité routière

D'après l'observatoire régional de la sécurité routière de Picardie, le **nombre d'accidents de la circulation** survenus entre 2000 et 2005 est de 293 dans le Chaunois* (49 en moyenne annuelle), dont 153 ont entraîné au moins un mort ou un blessé hospitalisé (26 en moyenne annuelle).

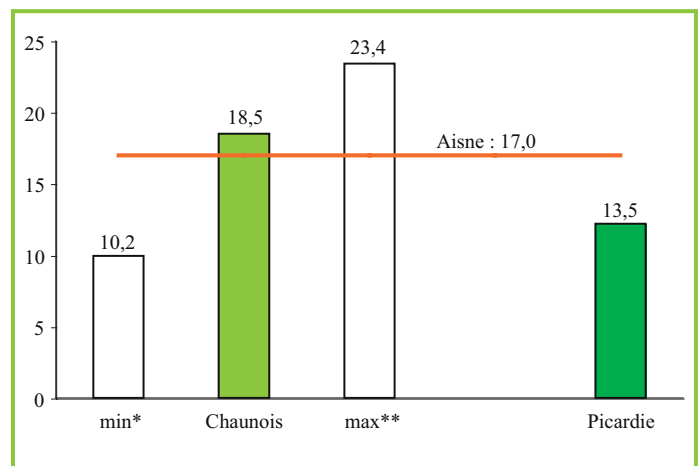
Sur cette période, 35 décès ont été comptabilisés (soit 6 décès en moyenne annuelle), 146 blessés graves (24 en moyenne annuelle) et 257 blessés légers (43 en moyenne annuelle).

* Cela concerne les accidents survenus dans le pays du Chaunois, quel que soit le domicile de la personne accidentée.

La consommation d'alcool peut être appréhendée par les effets néfastes induits. L'une des conséquences d'une consommation excessive d'alcool est l'accident de voiture.

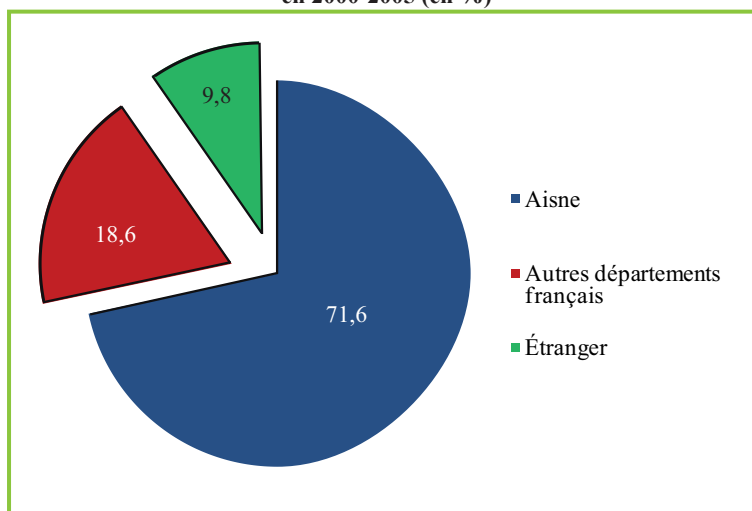
Sur 65 accidents de la circulation survenus en 2005 dans le Chaunois, **12 conducteurs** ont une **alcoolémie supérieure à 0,5 gramme d'alcool, soit 18,5 % des accidents**. Ce pourcentage, le troisième plus élevé des pays picards, est plus important que dans le département (17,0 %) et qu'en région (13,5 %).

Proportion d'accidents de la circulation survenus dans le Chaunois dont une personne a un test d'alcoolémie retrouvé positif en 2005 (en %)



Source : Observatoire régional de la sécurité routière Exploitation OR2S
* min : Grand Amiénois ; ** max : Thiérache

Proportion d'accidents de la circulation survenus dans le Chaunois selon qu'ils sont le fait de personnes habitant dans l'Aisne ou non, en 2000-2005 (en %)



Source : Observatoire régional de la sécurité routière Exploitation OR2S

Le pourcentage d'accidents dont la voiture est immatriculée dans le département de l'Aisne est de 71,6 %, soit 204 accidents pour la période 2000-2005.

Les véhicules provenant d'un autre département français et d'un autre pays ayant eu un accident dans le Chaunois durant cette même période représentent respectivement 18,6 % et 9,8 % des accidents (soit 53 et 28 véhicules).

Les pourcentages sont plus faibles que dans la région pour les véhicules hors département (25,8 %) et les véhicules étrangers (14,7 %).

Les données de l'observatoire régional de la sécurité routière proviennent du fichier national brut issu des bulletins d'analyse des accidents corporels transmis par le Sétra (Service d'études techniques des routes et autoroutes). Ces données sont ensuite corrigées par les observatoires départementaux avant d'être transmises à l'observatoire régional.

Jusqu'au 31 décembre 2004, les tués sont les personnes décédées dans les six jours suivant l'accident ; les blessés graves sont les personnes ayant nécessité plus de six jours d'hospitalisation ; les blessés légers sont les personnes ayant nécessité moins de six jours d'hospitalisation.

Le 1^{er} janvier 2005, afin de comparer ces résultats à ceux de ses voisins européens, la France a adopté la définition internationale. Depuis cette date, les périodes passent à 30 jours pour les tués, à plus de 24 heures d'hospitalisation pour les blessés graves et à moins de 24 heures d'hospitalisation pour les blessés légers.

Mortalité

En 2000-2008, les causes externes de mortalité ont entraîné en moyenne annuelle 47 décès dans le Chaunois (dont 34 hommes), soit un taux de 73,4 pour 100 000 (76,8 dans l'Aisne et 75,5 en Picardie). Ce taux est significativement supérieur à celui de la France métropolitaine (64,7).

Parmi ces causes de décès, **les accidents de circulation ont un taux de mortalité de 15,3 pour 100 000** (10 décès en moyenne annuelle), ce qui est supérieur à l'Aisne (13,1), à la Picardie (12,1) et à la France métropolitaine (9,3 ; différence significative). Ce taux est le troisième plus élevé des pays picards.

La **mortalité par suicide dans le Chaunois (24,2 pour 100 000)** est à comparer à celles de l'Aisne (23,1) et de la Picardie (22,6) et est significativement supérieure à celle de la France métropolitaine (17,5). En moyenne par an dans le Chaunois entre 2000 et 2008, 16 suicides ont été dénombrés.

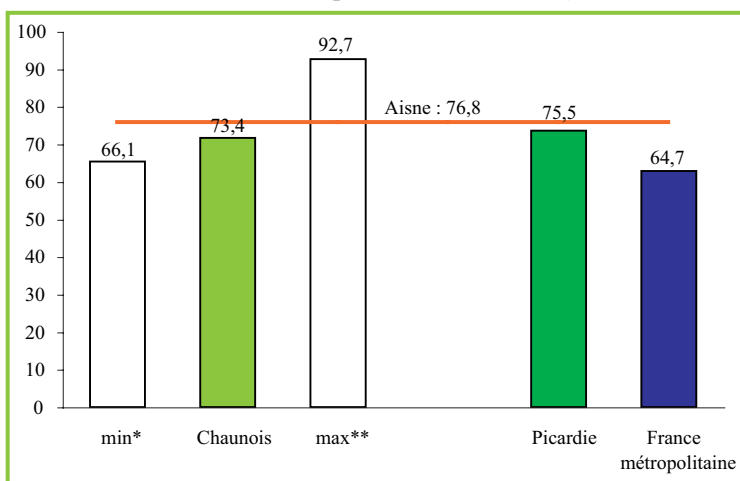
Les personnes de 65 ans et plus représentent 28,7 % des décès par suicide du Chaunois contre 28,1 % dans l'Aisne, 26,8 % en Picardie et 28,2 % en France métropolitaine.

Les 15-24 ans comptent quant à eux pour 1,4 % des suicides du Chaunois en 2000-2008, contre 5,4 % dans le département, en région et au niveau national.

Les accidents de circulation comme les suicides concernent davantage les hommes que les femmes. Le taux de mortalité par accident de circulation dans le Chaunois est de 26,1 pour 100 000 chez les hommes (20,4 dans l'Aisne, 18,9 en Picardie et 14,5 en France métropolitaine ; différence significative) contre 5,9 pour 100 000 chez les femmes (respectivement 6,1, 5,7 et 4,5 ; différence non significative). Ce taux de mortalité chez les hommes est le deuxième plus élevé des pays picards (après celui du Trait Vert - Santerre Initiatives).

De même, les taux de mortalité par suicide sont de 43,7 pour 100 000 pour les hommes du Chaunois (40,8 dans le département, 37,5 en région et 28,2 au niveau national ; différence significative) contre 7,7 pour 100 000 pour les femmes (respectivement 8,7, 10,3 et 8,9 ; différence non significative). Le taux féminin est le troisième plus faible des pays picards.

Taux standardisé de mortalité par causes externes en 2000-2008 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S
* min : Sud de l'Oise ; ** max : Trait Vert - Santerre Initiatives

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2008 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2008 (hommes+femmes)	
	Mortalité par accident de la circulation	Mortalité par suicide	Mortalité par accident de la circulation	Mortalité par suicide
Secteur CC Villes d'Oyse	3	4	20,5	29,8
Secteur CC Val de l'Ailette	2	2	21,6	24,2
CC Chauny Tergnier	5	9	12,3	22,3
Secteur Blérancourt	0*	1	9,1	20,2
Chaunois	10	16	15,3	24,2
Aisne	69	121	13,1	23,1
Picardie	227	409	12,1	22,6
France métropolitaine	5 617	10 550	9,3	17,5

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S
* Pour cet EPCI, 2 décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Ces décès sont différents de ceux présentés par l'observatoire de la sécurité routière car les décès présentés dans le tableau ci-dessus sont domiciliés et ont donc pu survenir dans l'ensemble de la France, voire dans un pays étranger. À l'inverse, les décès de personnes non domiciliées dans le Chaunois mais étant survenus dans ce pays ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.

Autres causes

Entre 1991 et 2004, la **grippe** a été la cause de 4 décès dans le Chaunois, soit un taux brut de mortalité de **0,4 pour 100 000 habitants** (0,8 dans l'Aisne, 1,0 en Picardie et 1,4 en France métropolitaine).

Durant cette même période, la **tuberculose** a engendré 8 décès dans le Chaunois, soit un taux brut de mortalité de **0,9 pour 100 000 habitants** (1,0 dans le département, 0,9 en région et 1,2 au niveau national).

Le taux brut de mortalité par **sida** est de **1,7 décès pour 100 000 habitants** du Chaunois, soit 16 personnes décédées entre 1991 et 2004 (1,3 dans l'Aisne, 1,7 en Picardie et 4,1 en France métropolitaine).

Vaccinations

Grippe*

En 2006, 4 975 habitants du Chaunois âgés de 65 ans et plus du régime général ont été vaccinés contre la grippe, soit un taux de 66,3 % des personnes prises en charge (67,0 % dans l'Aisne et 64,9 % en Picardie).

Les hommes de 65 ans et plus sont davantage vaccinés que les femmes avec un taux de vaccination de 68,3 % (1 903 hommes) contre 65,1 % des femmes du même âge (3 072 femmes). Les taux sont de 68,9 % dans l'Aisne et 66,1 % en Picardie pour les hommes et de respectivement 65,9 % et 64,2 % pour les femmes.

Chez les personnes en ALD âgées de moins de 65 ans, le taux de vaccination contre la grippe dans le Chaunois est de 50,0 % (soit 614 personnes), contre 51,3 % dans l'Aisne et 46,7 % en Picardie.

Les femmes du Chaunois se font plus vacciner que les hommes : 52,2 % (51,9 % dans l'Aisne et 47,6 % en Picardie) contre 48,1 % (respectivement 50,9 % et 46,1 %).

* Données issues du système d'information de l'Assurance maladie (Erasmé), exploitées par l'Urcam.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Pourcentage de personnes de 65 ans et plus prises en charge dans le régime général et vaccinées contre la grippe en 2006			Pourcentage de personnes en ALD de moins de 65 ans prises en charge dans le régime général et vaccinées contre la grippe en 2006		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur CC Villes d'Oyse	62,5	67,2	64,2	60,9	50,6	54,8
Secteur CC Val de l'Ailette	67,5	70,6	68,7	54,0	63,3	59,1
CC Chauny Tergnier	65,3	68,0	66,3	48,8	44,9	46,7
Secteur Blérancourt	71,4	73,5	72,3	63,2	47,8	54,8
Chaunois	65,1	68,3	66,3	52,2	48,1	50,0
Aisne	65,9	68,9	67,0	51,9	50,9	51,3
Picardie	64,2	66,1	64,9	47,6	46,1	46,7

Source : Urcam Picardie - Erasmé

Exploitation OR2S

Vaccinations infantiles**

En 2006, sur les 561 certificats de santé du 24^e mois du Chaunois, 91,5 % des enfants de deux ans sont vaccinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, contre 91,3 % dans l'Aisne et 89,3 % en Picardie.

Pour le BCG, le taux de vaccination en 2006 est de 89,7 % dans le Chaunois, ce qui est plus important que dans l'Aisne (88,5 %) et qu'en Picardie (84,6 %).

Le taux de vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite est de 95,9 % dans le pays en 2006 (taux le plus élevé des pays picards), ce qui est plus élevé que dans le département (92,9 %) et qu'en région (91,3 %).

La vaccination contre l'hépatite B est moins pratiquée que les vaccins précédents avec un taux de 58,1 % dans le Chaunois contre 58,2 % dans l'Aisne et 52,7 % en Picardie. Ce taux est le troisième plus élevé des pays picards.

** Données des services de protection maternelle infantile (PMI) des conseils généraux.

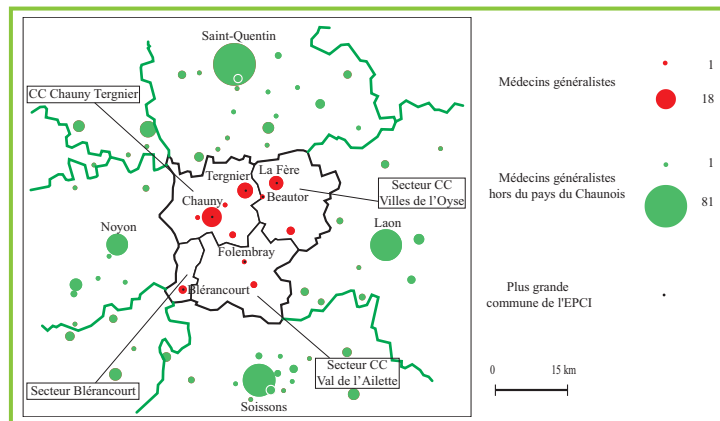
Chapitre 3. Offre de soins et de services

Professionnels de santé

Médecins généralistes

Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006, 84,5 % des habitants du Chaunois ayant consulté un généraliste l'ont fait dans le pays du Chaunois, 10,2 % ailleurs dans l'Aisne (5,5 % dans le Saint-Quentinois, 2,1 % dans le Grand Laonnois, 2,0 % dans le Soissonnais), 1,6 % dans l'Oise (1,2 % dans le pays Sources et Vallées), 0,4 % dans la Somme et 3,3 % dans d'autres départements français.

Répartition des médecins généralistes au 15 septembre 2010 dans le pays du Chaunois et les communes limitrophes du pays

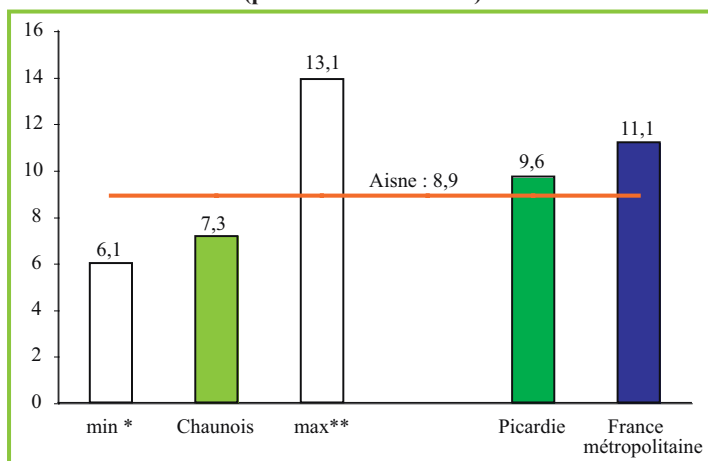


Sources : Adeli, Urcam, OR2S Exploitation OR2S
Pour situer le Chaunois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Les données pour les communes du Saint-Quentinois sont au 30 avril 2009, celles du Santerre Haute-Somme au 15 novembre 2009, celles du Trait Vert - Santerre Initiatives au 1^{er} octobre 2009, celles des Sources et Vallées au 15 janvier 2010, celles du Compiégnois au 15 septembre 2009, celles du Soissonnais au 31 mai 2009 et celles du Grand Laonnois au 1^{er} octobre 2010.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Densité de médecins généralistes au 15 septembre 2010 (pour 10 000 habitants)



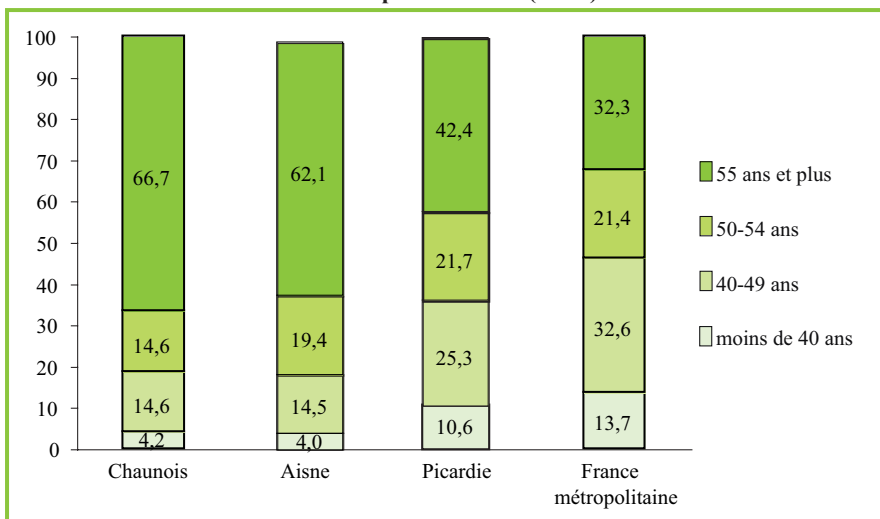
Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S Exploitation OR2S

* min : Thelle Vexin-Sablons ; ** max : Grand Amiénois
Les données pour l'Aisne et la Picardie sont au 30 novembre 2006, et celle pour la France métropolitaine au 1^{er} janvier 2008.

Au 15 septembre 2010, le pays du Chaunois compte 48 médecins généralistes libéraux et mixtes, soit une densité de 7,3 médecins pour 10 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles de l'Aisne (8,9), de la Picardie (9,6) et de la France métropolitaine (11,1).

Parmi ces médecins, 10,4 % sont des femmes (soit 5 médecins), ce qui est moins élevé que dans le département, qu'en région et qu'au niveau national (respectivement 22,1 %, 27,6 % et 29,4 %).

Répartition des médecins généralistes par classes d'âge
au 15 septembre 2010 (en %)



Sources : Adeli, Urcam, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Aisne et la Picardie sont en février 2011 et celles pour la France métropolitaine au 30 novembre 2006.

L'âge moyen des médecins généralistes du Chaunois est de 55,7 ans, ce qui est assez élevé. Les médecins du Chaunois sont ainsi plus âgés que ceux de l'Aisne (51,1 ans), de la Picardie (54,9 ans) et de la France métropolitaine (49,8 ans).

Ils sont ainsi plus nombreux à avoir 55 ans et plus (66,7% au 15 septembre 2010 contre 62,1% dans le département en 2011, 42,4% en région en 2011 et 32,3% au niveau national au 30 novembre 2006).

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre de médecins généralistes (libéraux et mixtes) au 15/09/2010	Densité de médecins généralistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 15/09/2010
Secteur CC Villes d'Oyse	12	8,1
Secteur CC Val de l'Ailette	4	4,6
CC Chauny Tergnier	30	7,5
Secteur Blérancourt	3	11,2
Chaunois	48	7,3
Aisne	480	8,9
Picardie	1 805	9,5
France métropolitaine	68 313	11,1

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Aisne et la Picardie sont en février 2011 et celles pour la France métropolitaine au 1^{er} janvier 2008.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Médecins spécialistes

Les **médecins spécialistes libéraux et mixtes** sont **27** dans le Chaunois, soit une **densité de 4,1 spécialistes pour 10 000 habitants** au 15 septembre 2010, ce qui est proche de l'Aisne (4,7), et inférieur à la Picardie (5,1) et à la France métropolitaine (8,8).

Parmi l'ensemble de ces spécialistes, **13** ont une **spécialité médicale** : 1 en anesthésie réanimation, 3 en cardiologie, 1 en dermatologie et vénéréologie, 2 en gastro-entérologie hépatologie, 1 en pédiatrie, 1 en pneumologie et 4 en radiodiagnostic et imagerie médicale.

Ils sont **13** également à exercer en **chirurgie** : 4 en chirurgie générale, 3 en gynécologie médicale et/ou obstétrique, 3 en ophtalmologie, 2 en oto-rhino laryngologie et 1 en chirurgie urologique.

Enfin, **1 psychiatre** exerce dans le pays du Chaunois.

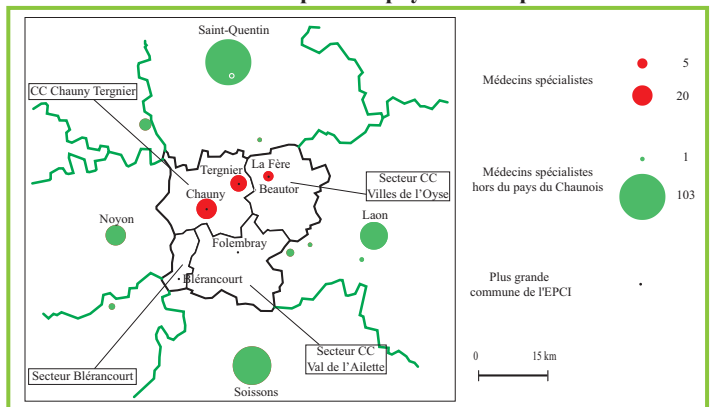
Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006, 48,3 % des consultations de dermatologues passées par des habitants du Chaunois se sont déroulées dans le pays même du Chaunois.

Parallèlement, 46,8 % ont eu lieu dans le reste du département de l'Aisne (dont 38,4 % dans le Saint-Quentinois), 2,8 % dans l'Oise (2,1 % dans le pays Sources et Vallées), 0,2 % dans la Somme et 1,9 % dans les autres départements français.

Les consultations d'ophtalmologues ont eu lieu pour 68,5 % d'entre elles dans le Chaunois, pour 25,8 % dans le reste de l'Aisne (dont 11,0 % dans le Soissonnais, 9,9 % dans le Saint-Quentinois et 4,6 % dans le Grand Laonnois), pour 2,0 % dans l'Oise, pour 0,7 % dans la Somme et pour 3,0 % dans le reste de la France.

Pour la gynécologie obstétrique, 81,4 % des consultations de patientes habitant dans le Chaunois se sont passées au sein même du pays. Par ailleurs, 14,8 % des consultations se sont effectuées dans le reste du département (10,7 % dans le Saint-Quentinois, 2,9 % dans le Grand Laonnois et 1,1 % dans le Soissonnais), 1,0 % dans l'Oise, 0,7 % dans la Somme, 1,2 % dans la Marne et 0,9 % dans le reste de la France.

Répartition des médecins spécialistes (toutes spécialités confondues) dans le Chaunois et les communes limitrophes du pays au 15 septembre 2010



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

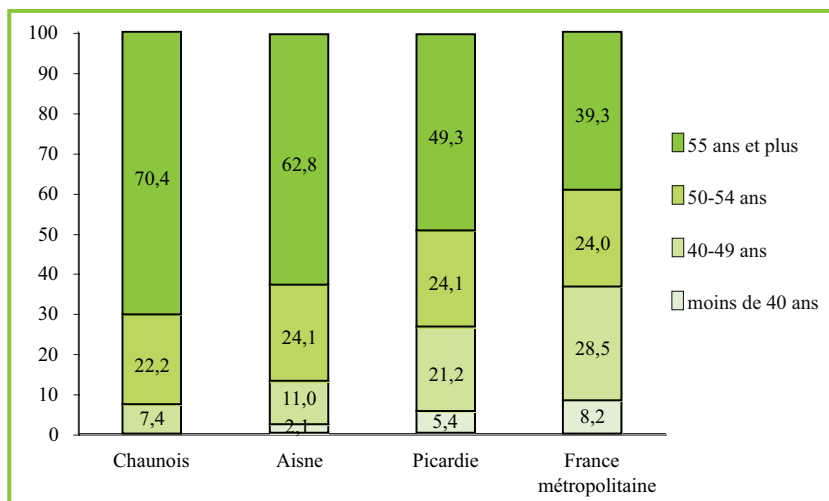
Exploitation OR2S

Pour situer le Chaunois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Les données pour les communes du Saint-Quentinois sont au 30 avril 2009, celles du Santerre Haute-Somme au 15 novembre 2009, celles du Trait Vert - Santerre Initiatives au 1^{er} octobre 2009, celles des Sources et Vallées au 15 janvier 2010, celles du Compiégnois au 15 septembre 2009, celles du Soissonnais au 31 mai 2009 et celles du Grand Laonnois au 1^{er} octobre 2010.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Répartition des médecins spécialistes¹ par classes d'âge au 15 septembre 2010 (en %)



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

¹ libéraux et mixtes

Les données pour l'Aisne et la Picardie sont en février 2011 et celles pour la France métropolitaine sont au 30 novembre 2006.

La **moyenne d'âge des médecins spécialistes du Chaunois est de 56,6 ans en 2011** (52,7 ans dans le département, 55,9 ans en région en 2011 et 52,0 ans au niveau national) et 70,4 % d'entre eux ont 55 ans et plus.

Aucun spécialiste du Chaunois n'a moins de 40 ans.

Les **femmes** sont peu représentées parmi les médecins spécialistes : elles sont au nombre de trois, soit **11,1 %** des effectifs au 15 septembre 2010 contre 20,4 % dans l'Aisne, 26,6 % en Picardie et 32,7 % en France métropolitaine.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre de médecins spécialistes (libéraux et mixtes) au 15/09/2010	Densité de médecins spécialistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 15/09/2010
Secteur CC Villes d'Oyse	5	3,4
Secteur CC Val de l'Ailette	0	0,0
CC Chauny Tergnier	26	6,5
Secteur Blérancourt	0	0,0
Chaunois	27	4,1
Aisne	301	5,6
Picardie	1 106	5,8
France métropolitaine	53 832	8,8

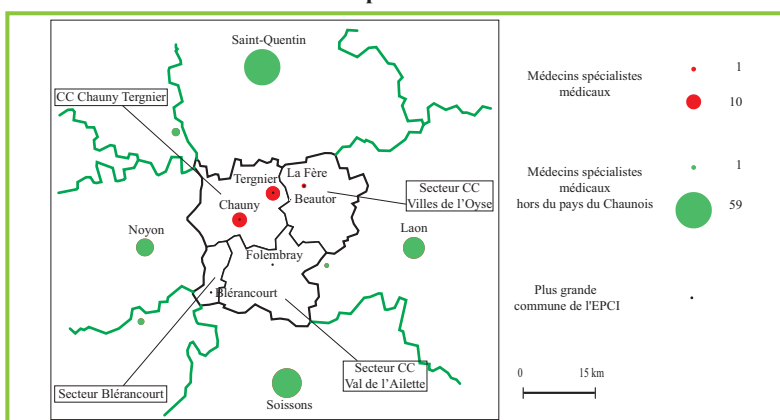
Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Aisne et la Picardie sont en février 2011 et celles pour la France métropolitaine au 1^{er} janvier 2008.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Répartition des médecins spécialistes médicaux dans le Chaunois et les communes limitrophes du pays au 15 septembre 2010



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

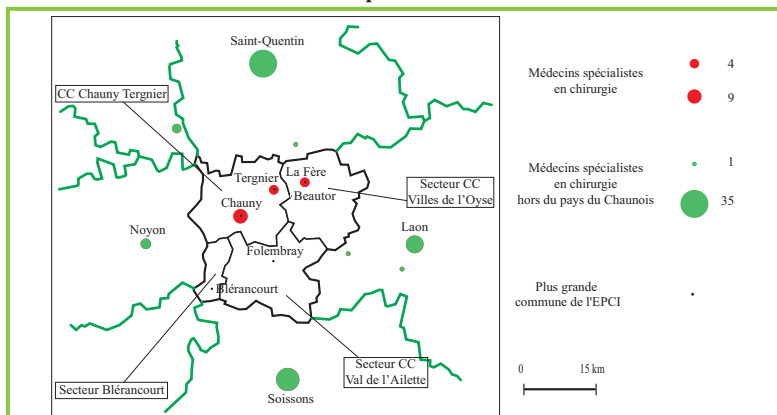
Pour situer le Chaunois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

NB : les spécialistes médicaux regroupent, entre autres, les spécialistes en anatomie et cytopathologie, anesthésie, cardiologie, dermatologie, gastro-entérologie, gynécologie médicale, médecine interne, médecine nucléaire, neurologie, pédiatrie, pneumologie, radio-diagnostic, radiothérapie, rééducation et rhumatologie.

Les données pour les communes du Saint-Quentinois sont au 30 avril 2009, celles du Santerre Haute-Somme au 15 novembre 2009, celles du Trait Vert - Santerre Initiatives au 1^{er} octobre 2009, celles des Sources et Vallées au 15 janvier 2010, celles du Compiégnois au 15 septembre 2009, celles du Soissonnais au 31 mai 2009 et celles du Grand Laonnois au 1^{er} octobre 2010.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Répartition des médecins spécialistes en chirurgie dans le Chaunois et les communes limitrophes du pays au 15 septembre 2010



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

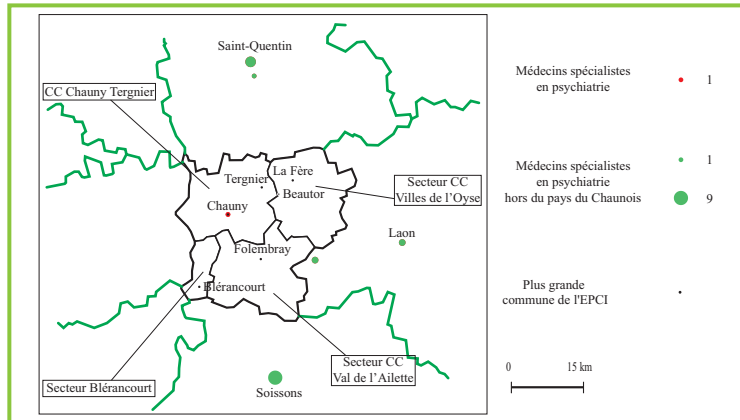
Pour situer le Chaunois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

NB : les spécialistes en chirurgie regroupent, entre autres, les spécialistes en chirurgie générale, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie orthopédique et traumatologique, chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie urologique, chirurgie vasculaire, gynécologie médicale et obstétrique (associées), gynécologie obstétrique (seule), ophtalmologie, oto-rhino laryngologie et en stomatologie.

Les données pour les communes du Saint-Quentinois sont au 30 avril 2009, celles du Santerre Haute-Somme au 15 novembre 2009, celles du Trait Vert - Santerre Initiatives au 1^{er} octobre 2009, celles des Sources et Vallées au 15 janvier 2010, celles du Compiégnois au 15 septembre 2009, celles du Soissonnais au 31 mai 2009 et celles du Grand Laonnois au 1^{er} octobre 2010.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

**Répartition des médecins spécialistes en psychiatrie
dans le Chaunois et les communes limitrophes du pays
au 15 septembre 2010**



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

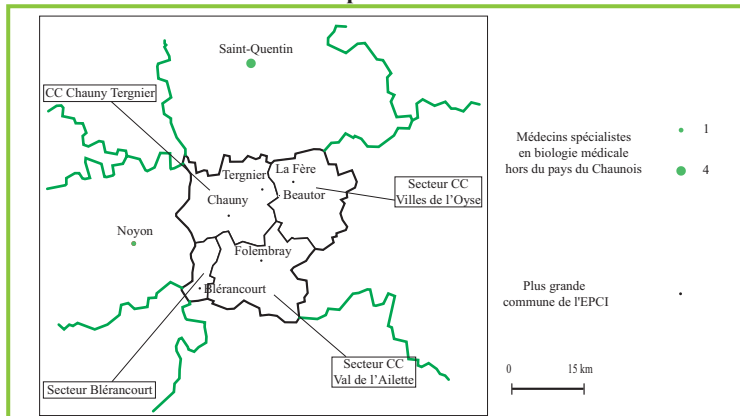
Exploitation OR2S

Pour situer le Chaunois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Les données pour les communes du Saint-Quentinois sont au 30 avril 2009, celles du Santerre Haute-Somme au 15 novembre 2009, celles du Trait Vert - Santerre Initiatives au 1^{er} octobre 2009, celles des Sources et Vallées au 15 janvier 2010, celles du Compiégnois au 15 septembre 2009, celles du Soissonnais au 31 mai 2009 et celles du Grand Laonnois au 1^{er} octobre 2010.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

**Répartition des médecins spécialistes en biologie médicale
dans le Chaunois et les communes limitrophes du pays
au 15 septembre 2010**



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

Pour situer le Chaunois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

NB : les médecins spécialistes en biologie médicale procèdent aux analyses biologiques (sang, urine...), touchant particulièrement aux domaines de l'hémodiagnostic transfusion, de l'immunologie, de la pharmacologie clinique et toxicologie, de la biochimie, de la bactériologie virologie, de l'hématologie biologique, de la parasitologie.

Les données pour les communes du Saint-Quentinois sont au 30 avril 2009, celles du Santerre Haute-Somme au 15 novembre 2009, celles du Trait Vert - Santerre Initiatives au 1^{er} octobre 2009, celles des Sources et Vallées au 15 janvier 2010, celles du Compiégnois au 15 septembre 2009, celles du Soissonnais au 31 mai 2009 et celles du Grand Laonnois au 1^{er} octobre 2010.

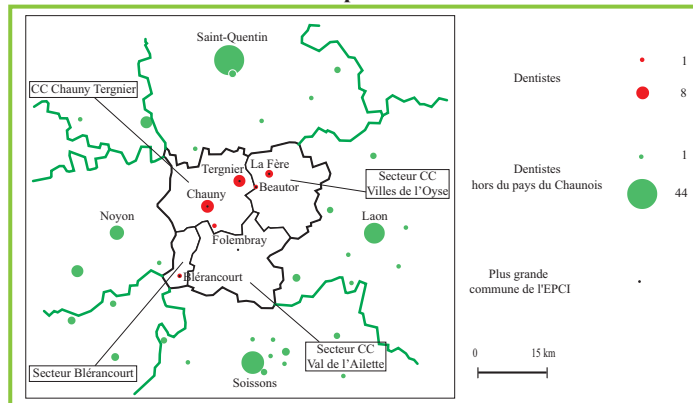
Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Le Chaunois a une **densité de chirurgiens dentistes de 3,0 pour 10 000 habitants**, soit 20 chirurgiens dentistes au 31 décembre 2007. Cette densité est plus faible que dans l'Aisne (4,0), qu'en Picardie (3,8) et qu'en France métropolitaine (6,2).

La **moyenne d'âge** des dentistes du Chaunois est de **47,7 ans** (30,0 % ont 55 ans et plus). Ils ont une moyenne d'âge inférieure à celles du département et de la région (48,1 ans et 49,1 ans) et équivalente à celle du niveau national (47,8 ans).

Six femmes exercent parmi les chirurgiens dentistes du Chaunois, soit 30,0 % de l'effectif contre 31,5 % dans l'Aisne, 28,8 % en Picardie et 33,9 % en France métropolitaine.

Répartition des chirurgiens dentistes dans le Chaunois et les communes limitrophes au 31 décembre 2007



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

Pour situer le Chaunois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

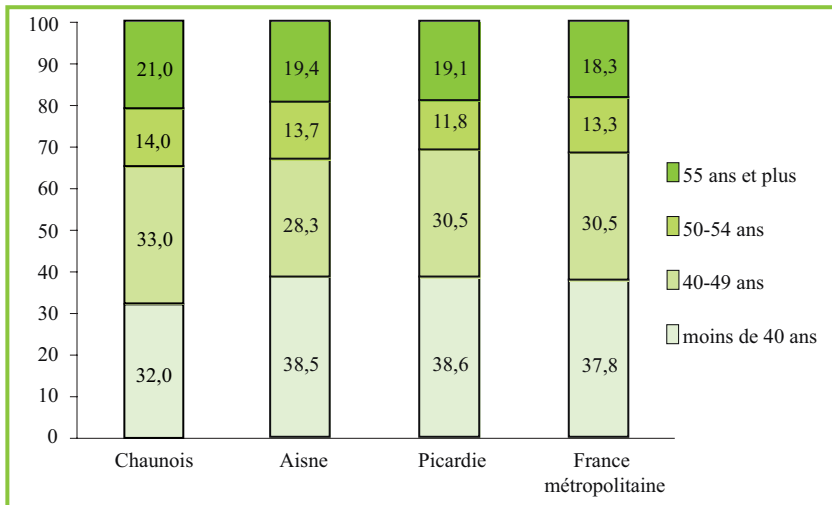
	Nombre de chirurgiens dentistes (libéraux et mixtes) au 31/12/2007	Densité de chirurgiens dentistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 31/12/2007
Secteur CC Villes d'Oyse	4	2,7
Secteur CC Val de l'Ailette	0	0,0
CC Chauny Tergnier	16	4,0
Secteur Blérancourt	1	3,7
Chaunois	20	3,0
Aisne	217	4,0
Picardie	719	3,8
France métropolitaine	37 292	6,2

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S Exploitation OR2S
Les données pour l'Aisne, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2008.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Auxiliaires médicaux

Répartition des auxiliaires médicaux par classes d'âge au 30 avril 2007 (en %)



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

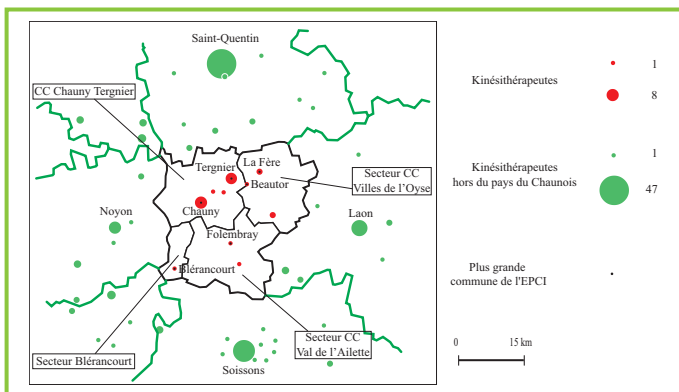
Au 30 avril 2007*, **100 auxiliaires médicaux** sont recensés dans le Chaunois, soit une densité de 15,1 pour 10 000 habitants (contre 14,7 dans l'Aisne, 13,7 en Picardie et 21,7 en France métropolitaine).

Cette profession est particulièrement féminisée puisque les femmes représentent 70,0 % de l'effectif (71,5 % dans le département, 71,0 % en région et 69,0 % au niveau national).

Les auxiliaires médicaux du Chaunois ont une moyenne d'âge de 45,1 ans (21,0 % ont 55 ans et plus), ce qui est plus élevé que dans l'Aisne (43,7 ans), qu'en Picardie (43,4 ans) et qu'en France métropolitaine (43,6 ans).

* Contrairement aux masseurs kinésithérapeutes et orthophonistes pour lesquels une mise à jour a été effectuée, les données concernant les infirmières n'ont pu être pour la publication de ce document. Par conséquent, les chiffres concernant les auxiliaires médicaux pris dans leur ensemble sont en date du 30 avril 2007.

Répartition des masseurs kinésithérapeutes dans le Chaunois et les communes limitrophes du pays au 31 décembre 2007



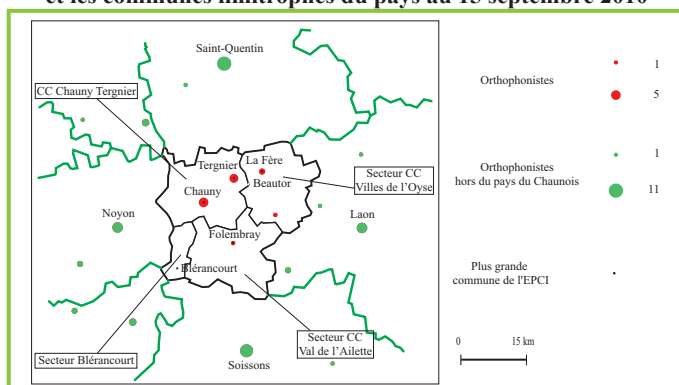
Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

Pour situer le Chaunois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Répartition des orthophonistes dans le Chaunois et les communes limitrophes du pays au 15 septembre 2010



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

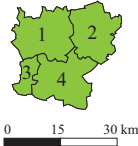
Exploitation OR2S

Pour situer le Chaunois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Les données pour les communes du Saint-Quentinois sont au 31 août 2009, celles du Santerre Haute-Somme au 15 novembre 2009, celles des Sources et Vallées au 15 janvier 2010, celles du Compiégnois au 31 août 2009, celles du Soissonnais au 31 juillet 2009 et celles du Grand Laonnois au 15 février 2010.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre d'auxiliaires médicaux (libéraux et mixtes) au 30/04/2007	Densité d'auxiliaires médicaux (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 30/04/2007
Secteur CC Villes d'Oyse	28	18,9
Secteur CC Val de l'Ailette	12	13,9
CC Chauny Tergnier	63	15,7
Secteur Blérancourt	4	15,0
Chaunois	100	15,1
Aisne	787	14,7
Picardie	2 595	13,7
France métropolitaine	133 142	21,7

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

	Nombre de masseurs kinésithérapeutes (libéraux et mixtes) au 31/12/2007	Densité de masseurs kinésithérapeutes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 31/12/2007
Secteur CC Villes d'Oyse	5	3,4
Secteur CC Val de l'Ailette	2	2,3
CC Chauny Tergnier	16	4,0
Secteur Blérancourt	1	3,7
Chaunois	25	3,8
Aisne	243	4,5
Picardie	958	5,1
France métropolitaine	52 804	8,6

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Aisne, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

	Nombre d'orthophonistes (libéraux et mixtes) au 15/09/2010	Densité d'orthophonistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 15/09/2010
Secteur CC Villes d'Oyse	3	2,0
Secteur CC Val de l'Ailette	1	1,2
CC Chauny Tergnier	9	2,2
Secteur Blérancourt	0	0,0
Chaunois	13	2,0
Aisne	76	1,4
Picardie	288	1,5
France métropolitaine	14 744	2,4

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Aisne, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

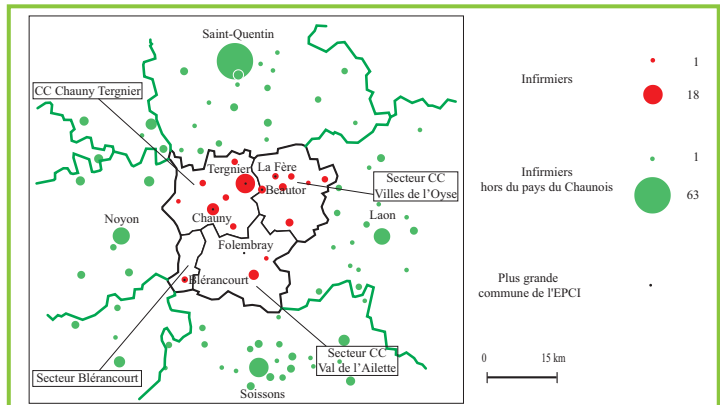
Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Les **infirmiers** exerçant dans le Chaunois sont 58 au 30 avril 2007, soit une **densité de 8,8 pour 10 000 habitants** (9,6 dans l'Aisne, 7,7 en Picardie et 12,0 en France métropolitaine).

La **moyenne d'âge** des infirmiers du Chaunois est de **44,4 ans**, ce qui est équivalent aux âges moyens du département (44,3 ans), de la région (44,6 ans) et du niveau national (44,9 ans). Parmi eux, neuf ont 55 ans et plus, soit 15,5 % de l'effectif du Chaunois (16,5 % dans l'Aisne, 17,8 % en Picardie et 16,5 % en France métropolitaine).

La profession est fortement féminisée : 89,7 % de femmes parmi les infirmiers du pays (89,2 % dans l'Aisne, 88,5 % en Picardie et 84,6 % en France métropolitaine).

Répartition des infirmiers dans le Chaunois et les communes limitrophes du pays au 30 avril 2007



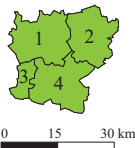
Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

Pour situer le Chaunois par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes de l'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre d'infirmiers (libéraux et mixtes) au 30/04/2007	Densité d'infirmiers (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 30/04/2007
Secteur CC Villes de l'Oyse	16	10,8
Secteur CC Val de l'Ailette	6	7,0
CC Chauny Tergnier	34	8,5
Secteur Blérancourt	2	7,5
Chaunois	58	8,8
Aisne	514	9,6
Picardie	1 453	7,7
France métropolitaine	73 510	12,0

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Aisne, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Pharmaciens, sages-femmes, laboratoires d'analyses médicales et ambulances

Au 15 septembre 2010, **25 pharmacies** sont implantées dans le Chaunois, soit une **densité de 3,8 pharmacies pour 10 000 habitants** (contre 3,5 dans l'Aisne, 3,2 en Picardie et 3,7 en France entière).

Au 15 septembre 2010, le pays du Chaunois ne compte **aucune sage-femme libérale**. La densité par rapport aux femmes âgées de 15 à 49 ans est de 0,66 dans l'Aisne, 0,83 en Picardie et 2,23 en France métropolitaine.

Le Chaunois compte **quatre laboratoires d'analyses médicales** au 15 septembre 2010, soit une densité de 0,6 laboratoire pour 10 000 habitants. Cette densité est proche de l'Aisne et de la Picardie (0,5 pour chaque) et équivalente à la France entière (0,6).

Enfin, **dix entreprises de transport en ambulance** sont implantées dans le Chaunois au 15 septembre 2010, soit une densité de 1,5 entreprise pour 10 000 habitants. Cette densité est proche de celles du département (1,2) et de la région (1,1).

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre de pharmacies au 15/09/2010	Densité de pharmacies pour 10 000 habitants au 15/09/2010
Secteur CC Villes d'Oyse	5	3,4
Secteur CC Val de l'Ailette	2	2,3
CC Chauny Tergnier	17	4,2
Secteur Blérancourt	1	3,7
Chaunois	25	3,8
Aisne	189	3,5
Picardie	612	3,2
France entière	23 116	3,7

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S
Exploitation OR2S
Les données pour l'Aisne et la Picardie sont au 31 décembre 2006 et celles pour la France au 1^{er} janvier 2009. Les données nationales sont issues de Finess.

	Nombre de laboratoires d'analyses médicales au 15/09/2010	Densité de laboratoires d'analyses médicales pour 10 000 habitants au 15/09/2010
Secteur CC Villes d'Oyse	1	0,7
Secteur CC Val de l'Ailette	0	0,0
CC Chauny Tergnier	3	0,7
Secteur Blérancourt	0	0,0
Chaunois	4	0,6
Aisne	26	0,5
Picardie	90	0,5
France entière	-	0,6

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S
Exploitation OR2S
Les données pour l'Aisne et la Picardie sont au 30 septembre 2007, et celles pour la France au 1^{er} janvier 2009.

	Nombre d'entreprises de transport en ambulance au 15/09/2010	Densité d'entreprises de transport en ambulance pour 10 000 habitants au 15/09/2010
Secteur CC Villes d'Oyse	3	2,0
Secteur CC Val de l'Ailette	0	0,0
CC Chauny Tergnier	7	1,7
Secteur Blérancourt	0	0,0
Chaunois	10	1,5
Aisne	65	1,2
Picardie	199	1,1

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2006, OR2S
Exploitation OR2S
Les données pour l'Aisne et la Picardie sont au 30 septembre 2007.

Consommations de soins

En 2009, on compte **80,4 % de consommateurs** dans la population du Chaunois. Cette proportion est proche de celles de l'Aisne (80,3 %) et de la Picardie (79,2 %).

Les **dépenses moyennes remboursables par consommant sont de 1 124 €** dans le Chaunois en 2009, soit 8 € de moins que dans le département (1 132 €) et 49 € de moins qu'en Picardie (1 074 €).

Les consommateurs du Chaunois dépensent de manière équivalente aux Axonais et aux Picards pour les consultations de généralistes (**109 € en consultation** contre 108 € dans l'Aisne et 109 € en Picardie) mais moins concernant les visites de médecins généralistes (**18 € en visite** contre 22 € dans l'Aisne et 22 € en Picardie).

Les **consultations de spécialistes (47 €** en moyenne par consommant du Chaunois en 2009), et les **dépenses en transport (86 €)**, sont plus élevées dans le Chaunois que dans l'Aisne (46 € et 73 €) et qu'en Picardie (44 € et 71 €).

Par ailleurs, la **consommation de médicaments** est elle aussi plus élevée avec des montants remboursables de **525 €** en 2009 par consommant dans le Chaunois, contre 523 € dans le département et 491 € en région.

En revanche, les dépenses moyennes remboursables en **actes dentaires** sont plus faibles dans le Chaunois (**59 €**) que dans le département (66 €) et qu'en région (61 €).

Données par EPCI

	Montant moyen remboursable par consommant (en euros) en 2009						
	Total par consommant	Consultations de généralistes	Visites de généralistes	Consultations de spécialistes	Médicaments	Transport	Actes dentaires
Secteur CC Villes d'Oyse	1 122 €	118 €	22 €	46 €	511 €	88 €	61 €
Secteur CC Val de l'Ailette	1 037 €	98 €	13 €	46 €	485 €	77 €	60 €
CC Chauny Tergnier	1 152 €	109 €	18 €	48 €	543 €	87 €	59 €
Secteur Blérancourt	1 013 €	104 €	11 €	43 €	473 €	80 €	53 €
Chaunois	1 124 €	109 €	18 €	47 €	525 €	86 €	59 €
Aisne	1 132 €	108 €	22 €	46 €	523 €	73 €	66 €
Picardie	1 074 €	109 €	22 €	44 €	491 €	71 €	61 €

Sources : CPAM, MSA, RSI

Exploitation OR2S

Établissements de soins

Trois établissements de soins sont recensés dans le Chaunois au 31 décembre 2009, dont deux ont des lits (280) installés en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO). La densité de lits en MCO est de **4,2 lits pour 1 000 personnes**, ce qui est proche de la France métropolitaine (4,1 ‰) et légèrement supérieur à l'Aisne (3,5 ‰) et à la Picardie (3,4 ‰).

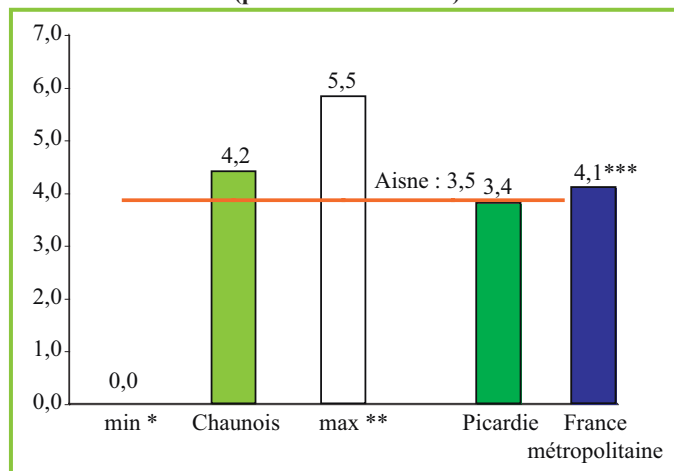
Le Chaunois ne compte **pas de lit en psychiatrie pour adultes ni en psychiatrie infanto-juvénile**.

Deux établissements ont des **unités de soins de longue durée (USLD)** comprenant au total 76 lits, soit une densité de **12,9 lits pour 1 000 personnes de 75 ans et plus dans le Chaunois**. Cette densité est plus faible que celles de l'Aisne (14,3 ‰) et la Picardie (14,2 ‰).

Les **services des soins de suite et de réadaptation (SSR)** sont présents dans trois établissements du Chaunois. Les 255 lits installés représentent une densité de **3,9 lits pour 1 000 habitants**, soit un niveau sensiblement plus élevé que les moyennes départementale (1,9 ‰) et régionale (1,4 ‰).

Le Chaunois compte, par ailleurs, 25 lits d'hospitalisation à domicile.

Densité de lits de courte durée au 31 décembre 2009 (pour 1 000 habitants)



Sources : SAE 2009, Insee recensement de la population 2006, OR2S

Exploitation OR2S

* min : Vallées Bresles et Yeres ; ** max : Grand Amiénois

*** Pour cette valeur nationale au 1^{er} janvier 2007, la Picardie est à 3,6 ‰ et l'Aisne à 3,8 ‰.

Permanence des soins et des urgences

Pour analyser l'accès aux soins de la population, la permanence des médecins sur les secteurs de garde fait l'objet d'une attention particulière. Cette analyse vise à quantifier l'absence de prise en charge afin de permettre une incitation à la réalisation des gardes. Les pays et les secteurs de gardes se superposent, chaque pays ayant sa propre répartition.

Le Chaunois regroupe quatre secteurs de garde pour la permanence des soins : Chauny - La Fère, Crécy-sur-Serre, Flavy-le-Martel et Laon - Anizy.

Les deux secteurs principaux du pays (Chauny - La Fère et Laon - Anizy) prennent en charge près de 95 % des communes du Chaunois. Les deux autres secteurs de garde (Flavy-le-Martel et Crécy-sur-Serre) comptent respectivement une et trois communes du Chaunois.

Parmi ces quatre secteurs de garde, aucun n'a un taux de fonctionnement avant ou après minuit de plus de 80 %.

Avant minuit, deux secteurs ont un taux de fonctionnement intermédiaire (entre 50 et 80 %) : Crécy-sur-Serre et Laon - Anizy. Après minuit, seul le secteur de Crécy-sur-Serre a un taux intermédiaire. Les deux autres secteurs (Chauny - La Fère et Flavy-le-Martel) ont des taux de fonctionnement inférieurs à 50 % avant comme après minuit.

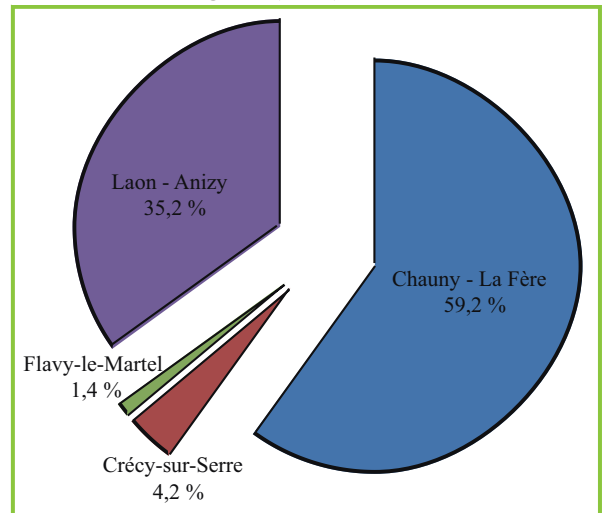
Trois des quatre secteurs de garde ont une diminution du nombre de leurs astreintes entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007. Seul le secteur de Chauny - La Fère a vu son nombre d'astreintes augmenter de façon significative entre ces deux périodes (+ 85,7 %).

Les proportions de gardes les dimanches et jours fériés varient de 7,7 % des astreintes au second semestre 2007 (Chauny - La Fère) à 19,1 % (Flavy-le-Martel) avec des taux de fonctionnement compris entre 3,0 % (Chauny - La Fère) et 69,7 % (Crécy-sur-Serre).

La garde est définie comme réalisée lorsqu'un médecin généraliste accepte de prendre en charge le secteur à son cabinet ou en visites à domicile. Par ailleurs, il est important de préciser que les données peuvent changer rapidement sur un secteur de garde (d'une année à l'autre, voire même pendant la même année). Les données présentées sur cette page et la suivante ne concernent que le second semestre 2007 et les gardes payées (astreintes) par l'Assurance maladie (par conséquent, un médecin effectuant une garde mais ne se déclarant pas à l'Assurance maladie ne serait pas pris en compte dans ces chiffres).

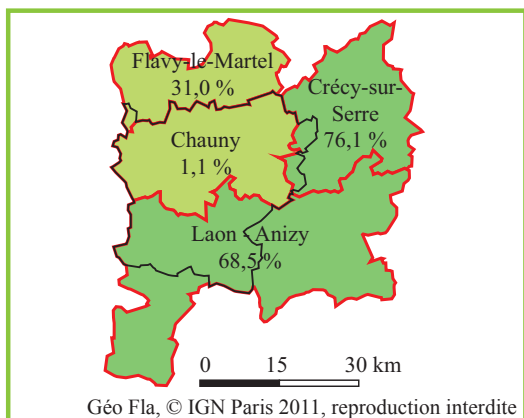
Le taux de fonctionnement est calculé en rapportant le nombre de nuits d'astreintes sur le nombre de nuits du semestre.

Répartition des communes selon le secteur de garde (en %) au second semestre 2007



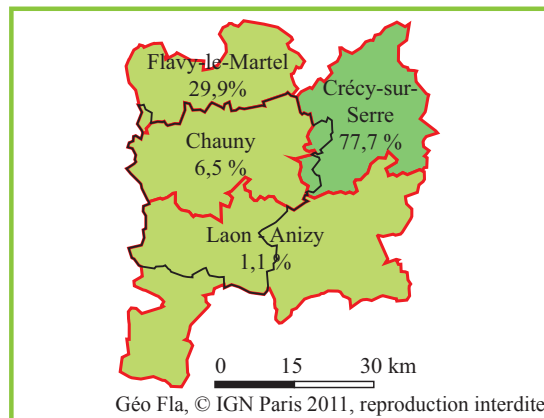
Source : Drass

Taux de fonctionnement avant minuit, par secteur de garde (en %) au second semestre 2007



Source : Urcam

Taux de fonctionnement après minuit, par secteur de garde (en %) au second semestre 2007



Le secteur de Chauny - La Fère comporte 42 communes du Chaunois, soit près de 60 % du nombre total de communes du pays. Au second semestre 2007, 13 astreintes ont été réalisées contre 7 au second semestre 2006, soit une augmentation entre les deux semestres de 85,7 %. Avant minuit, le taux de fonctionnement est de 1,1 % et passe à 6,5 % après minuit.

Au second semestre 2007, 7,7 % des astreintes ont été effectuées les dimanches et jours fériés avec un taux de fonctionnement de 3,0 %.

Le secteur de Laon - Anizy (25 communes, soit 35,2 % des communes du Chaunois) a un taux de permanence avant minuit de 65,8 %. Ce taux tombe à 1,1 % après minuit et est de 63,6 % les dimanches et jours fériés.

Au second semestre 2007, 147 astreintes sont réalisées (dont 21 les dimanches et jours fériés), soit une baisse du nombre d'astreintes de 17,4 % depuis le second semestre 2006.

Le secteur de Crécy-sur-Serre (3 communes du Chaunois) totalise 172 astreintes au second semestre 2007, dont 23 les dimanches et jours fériés. Depuis le second semestre 2006, le nombre d'astreintes a diminué de 8,0 % dans le Chaunois.

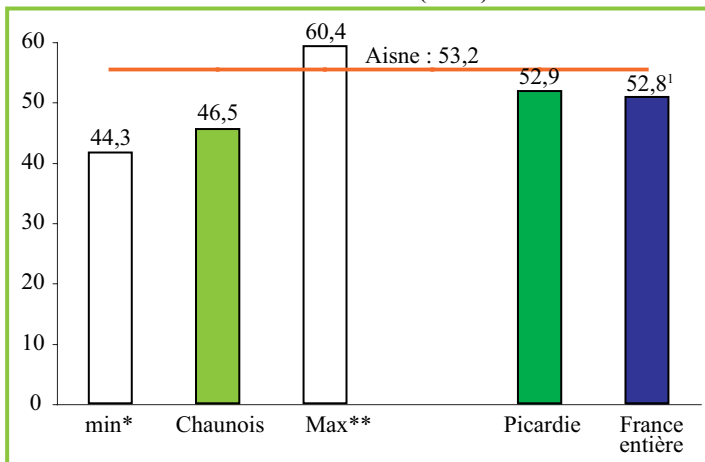
Le taux de fonctionnement est de 76,1 % avant minuit, de 77,7 % après minuit et de 69,7 % les dimanches et jours fériés au second semestre 2007.

Le secteur de Flavy-le-Martel comporte 1 seule commune comprise dans le Chaunois. Le taux de fonctionnement est de 31,0 % avant minuit, de 29,9 % après minuit et de 54,5 % les dimanches et jours fériés.

Sur les 94 astreintes réalisées durant le second semestre 2007, 18 l'ont été un dimanche ou un jour férié. Le nombre d'astreintes a diminué de 18,3 % depuis le second semestre 2006.

Dépistages

Proportion de femmes de 50-74 ans dépistées en 2008-2009 dans le cadre de la campagne de dépistage organisé du cancer du sein (en %)



Sources : Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, InVS, Insee recensement de la population 2007 Exploitation OR2S

* min : Sud de l'Oise ; ** max : Sud de l'Aisne

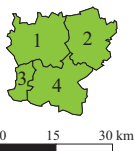
¹ Pour la valeur nationale, la somme de données diffère (InVS) ; avec cette source, la valeur de la Picardie est de 52,7 %.

La participation au **dépistage organisé du cancer du sein** dans le pays du Chaunois fait partie des taux les plus bas des pays picards (cinquième rang) avec un **taux de femmes dépistées de 50-74 ans de 46,5 %** (4 343 mammographies en 2008-2009), contre 53,2 % dans l'Aisne, 52,9 % en Picardie et 52,8 % en France entière.

En 2006, d'après les données de l'Urcam, **2 978 frottis** ont été réalisés auprès de femmes de 25-64 ans habitant le Chaunois, soit 52,4 % de femmes dépistées. Ce taux est supérieur aux taux de l'Aisne (39,5 %) et de la Picardie (50,0 %) et est inférieur à celui de la France métropolitaine (57,4 %).

En 2008-2009, le **dépistage du cancer colorectal** a été effectué auprès de 6 182 personnes de 50-74 ans du Chaunois, soit un **taux de dépistage de 37,5 %**. Ce taux se situe entre l'Aisne (40,2 %) et la Picardie (34,0 %) et représente le cinquième taux le plus élevé des pays picards.

Données par EPCI



- 1 : CC Chauny Tergnier
- 2 : Secteur CC Villes d'Oyse
- 3 : Secteur Blérancourt
- 4 : Secteur CC Val de l'Ailette

	Nombre de mammographies réalisées auprès des femmes de 50-74 ans* en 2008-2009	Taux de dépistage du cancer du sein (pour 100 femmes de 50-74 ans*) en 2008-2009
Secteur CC Villes d'Oyse	890	42,9
Secteur CC Val de l'Ailette	565	49,7
CC Chauny Tergnier	2 719	47,3
Secteur Blérancourt	169	44,1
Chaunois	4 343	46,5
Aisne	39 753	53,2
Picardie	133 827	52,9
France entière	-	52,8

Sources : Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, InVS, Insee recensement de la population 2007 Exploitation OR2S

* Dans le cadre de la campagne de dépistage organisé.

	Nombre de frottis réalisés auprès des femmes de 25-64 ans en 2006	Taux de frottis pour 100 femmes de 25-64 ans* en 2006
Secteur CC Villes d'Oyse	590	46,6
Secteur CC Val de l'Ailette	345	47,8
CC Chauny Tergnier	1 939	56,0
Secteur Blérancourt	103	44,8
Chaunois	2 978	52,4
Aisne	18 244	39,5
Picardie	82 844	50,0
France entière	-	57,4

Source : Urcam, Cnamts 2005-2007

Exploitation OR2S

* Les taux sont estimés sur trois ans en Picardie et le taux de la France concernant les femmes de 25-64 ans provient de la Cnamts et porte sur la période 2005-2007.

	Nombre de personnes de 50-74 ans dépistées pour le cancer colorectal en 2008-2009	Taux de dépistage du cancer colorectal (pour 1 000 personnes de 50-74 ans*) en 2008-2009
Secteur CC Villes d'Oyse	1 346	36,5
Secteur CC Val de l'Ailette	757	35,4
CC Chauny Tergnier	3 853	38,7
Secteur Blérancourt	226	31,1
Chaunois	6 182	37,5
Aisne	52 982	40,2
Picardie	153 781	34,0

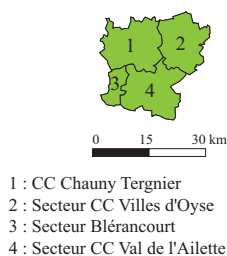
Sources : Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, Insee recensement de la population 2007 Exploitation OR2S

* Dans le cadre de la campagne de dépistage organisé.

Aides aux personnes âgées

Au 31 juillet 2007, **11 services sociaux en faveur des personnes âgées** sont recensés dans le Chaunois sur les 133 installés dans l'Aisne. Ces services comprennent les aides ménagères, les services de portage de repas et les services de soins à domicile.

Données par EPCI



	Nombre de services sociaux en faveur des personnes âgées au 31/07/2007
Secteur CC Villes d'Oyse	3
Secteur CC Val de l'Ailette	0
CC Chauny Tergnier	8
Secteur Blérancourt	0
Chaunois	11
Aisne	133
Picardie	364

Sources : Finess, OR2S

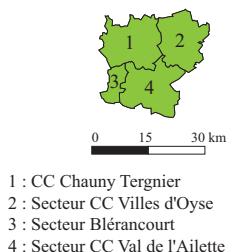
Exploitation OR2S

Maisons de retraite

Le Chaunois compte **neuf maisons de retraite et logements-foyers** au 15 septembre 2010.

Au total, ce sont 683 places installées dans les maisons de retraite du Chaunois, soit une densité de 58,9 places pour 1 000 personnes de 65 ans et plus. Cette densité est proche de celles de l'Aisne (60,6 ‰) et de la France métropolitaine (59,7 ‰), et inférieure à celle de la Picardie (62,0 ‰). Seule une maison de retraite est située au sud du pays.

Données par EPCI



	Nombre de maisons de retraites et logements-foyers au 15/09/2010	Nombre de places offertes au 15/09/2010	Nombre de places pour 1 000 personnes de 65 ans et plus au 15/09/2010
Secteur CC Villes d'Oyse	4	300	108,2
Secteur CC Val de l'Ailette	1	86	60,5
CC Chauny Tergnier	4	297	42,7
Secteur Blérancourt	0	0	0,0
Chaunois	9	683	58,9
Aisne	82	5 409	60,6
Picardie	264	17 515	62,0
France métropolitaine	9 472	609 345	59,7

Sources : Finess, Insee recensement de la population 2006

Exploitation OR2S

Les données concernant la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2007. Les données pour l'Aisne et la Picardie sont au 31 juillet 2007.

► Chapitre 4. Structures de prévention

Réponses à l'enquête sur les structures de prévention en juin 2010

	Réponse	Pas de réponse	Total
Secteur CC Villes d'Oyse	0	5	5
Secteur CC Val de l'Ailette	0	0	0
Secteur CC Chauny Tergnier	13	10	23
Secteur Blérancourt	0	0	0
Chaunois	13	15	28

Sources : Annuaire des structures de prévention, Conseil régional de Picardie, Ireps de Picardie

Les acteurs de prévention recensés

Vingt-huit organismes ont été repérés sur le pays du Chaunois, dont vingt-deux associations, deux services municipaux, un service du conseil général, deux services du Centre hospitalier de Chauny et un centre de planification. La majeure partie d'entre eux se situe dans la communauté de communes de Chauny-Tergnier et davantage à Chauny qu'à Tergnier.

Les thématiques de prévention développées

Trois organismes disent intervenir uniquement en prévention primaire, tandis que les autres interviennent quel que soit le type de prévention. Trois ont une intervention généraliste à la fois en éducation pour la santé et en éducation du patient.

Les principales thématiques développées tournent autour de la nutrition (sept structures), conduites addictives (cinq), infections sexuellement transmissibles (quatre), sexualité (quatre), l'alcool, l'hygiène corporelle, la santé mentale, le sida et le tabac viennent ensuite.

Les populations ciblées

La majeure partie des structures déclare travailler avec des populations de tous âges et sexes. Les tranches d'âge de 0 à 11 ans sont cependant les moins citées, tout comme les personnes âgées. Les 12-25 ans et les adultes sont les populations les plus touchées.

En ce qui concerne les milieux d'intervention, la population scolaire est la plus citée (six organismes), juste avant les patients et les personnes en insertion.

Le secteur rural ou le monde du travail sont des secteurs beaucoup moins investis.

Les modes d'intervention utilisés fréquemment en matière de prévention

Tous les acteurs de prévention recensés interviennent par des actions d'information. La plupart d'entre eux diffuse de la documentation ou fait de l'animation.

L'aide aux personnes est revendiquée par huit organismes.

Les résultats exposés ci-dessus sont l'aboutissement d'une enquête réalisée par l'Ireps de Picardie en juin 2010. Cette analyse ne revêt pas un caractère exhaustif. Elle est le fruit de l'exploitation des réponses ou des non-réponses apportées. La base de données des acteurs de prévention santé ainsi constituée sera actualisée régulièrement.

Toutes les structures recensées (adresse et caractéristiques) sont dans les annexes de ce document (pages 59 et 60).



Synthèse

SYNTHÈSE

Points positifs



Les vaccinations infantiles sont mieux suivies de façon générale dans le Chaunois qu'au niveau régional. Que ce soit contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite ou même l'hépatite B, les taux sont plus élevés dans le pays que dans l'ensemble de la région. Ce constat est retrouvé également pour les vaccinations contre la grippe, que ce soit chez les personnes âgées de 65 ans ou plus ou celles bénéficiaires d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée.



Même s'ils ne correspondent pas encore à l'attente recommandée, les pourcentages de participation à la campagne de dépistage organisé du cancer colorectal et au frottis cervico vaginal sont supérieurs sur le pays aux pourcentages régionaux.

Points ni positifs ni négatifs



La pyramide des âges de la population du Chaunois fait ressortir un nombre de jeunes adultes de 20-35 ans plus faible en proportion dans le Chaunois qu'en région, compensé par une part plus élevée de 65-85 ans.



L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) de 2,12 enfants par femme, soit au-dessus du seuil de remplacement et du niveau national (1,96), souligne un dynamisme populationnel ; il est cependant la résultante d'une fécondité chez des mères mineures, triple de celle de l'ensemble des Françaises du même âge.



Les nouveaux bénéficiaires d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée place le Chaunois à un niveau proche de la moyenne nationale, avec des niveaux particulièrement faibles pour certaines pathologies. Compte tenu des autres indicateurs de santé du pays, cela révèle vraisemblablement un déficit de demandes.



Les places en maisons de retraite situent en termes de densité le Chaunois à un niveau moyen tant vis-à-vis du département que de la région ou du niveau national. De même, le nombre de lits en médecine, chirurgie et obstétrique place le pays au niveau de la moyenne nationale.



Les montants moyens remboursables par consommant sont plutôt élevés sur le Chaunois, notamment ceux liés aux médicaments et aux transports en regard de la moyenne régionale.

Points négatifs



Le revenu annuel moyen du Chaunois est de près de 5 000 € inférieur au niveau national (-21 %) et de 3 000 € par rapport au niveau régional (-13 %). La situation est assez homogène entre les EPCI qui le composent, avec notamment un pourcentage de foyers non imposables qui dépasse les 50 % dans les quatre communautés de communes.



La proportion de 15 ans et plus sans qualification (sans diplôme ou ayant le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges) est plus élevée dans le Chaunois qu'en France métropolitaine (46,0 % de la population contre 37,5 %).



Les parts d'allocataires de prestations sont plus nombreuses dans le Chaunois qu'en France hexagonale comme l'AAH (38,5 allocataires pour 1 000 personnes de 20-59 ans contre 23,8 ‰), le RMI (42,1 pour 1 000 ménages contre 39,4 ‰) et l'API (134,4 allocataires pour 1 000 familles monoparentales contre 80,2 ‰). Pour les deux premières allocations, les EPCI du nord du pays présentent des taux plus élevés que celles du Sud, dans un rapport quasi au double. Si ce constat n'est pas retrouvé pour l'API, le rapport est encore supérieur pour les bénéficiaires de la CMU complémentaire avec 95 bénéficiaires pour 1 000 habitants dans les EPCI du Nord contre moins de 44 pour celles du Sud.

Points négatifs



Le taux de personnes se déclarant être au chômage est élevé dans le Chaunois par rapport au niveau national mais aussi en regard de la région (1,7 point de plus au recensement de 2007).



Les séjours hospitaliers, toutes pathologies confondues, sont très nombreux sur le Chaunois puisque le taux d'hospitalisation situe celui-ci au premier rang de l'ensemble des pays picards.



En adéquation avec les séjours hospitaliers, les taux de mortalité que celle-ci soit globale, prématurée ou infantile sont à des niveaux élevés en regard de l'ensemble des pays de Picardie. Au deuxième rang derrière Trait Vert - Santerre Initiatives pour la mortalité générale et derrière la Thiérache pour la mortalité prématurée, le pays présente même la plus forte mortalité infantile des pays de Picardie. Cela représente par rapport à la France hexagonale 26 % de surmortalité générale et de l'ordre de dix points de plus pour les mortalités prématurée et infantile.



Les séjours pour tumeurs sont nombreux dans le Chaunois puisque le taux d'hospitalisation est le plus élevé de l'ensemble des pays picards.



Cela est retrouvé de manière voisine pour la mortalité par tumeurs. En effet, que ce soit la mortalité générale ou la mortalité prématurée, le Chaunois se situe parmi les premiers des pays picards. Il est ainsi au quatrième rang pour la mortalité générale et au troisième pour la mortalité prématurée. Chez les seuls hommes, le pays se situe même au second rang pour la mortalité générale.



Le nombre de décès par maladies de l'appareil circulatoire situe le Chaunois au premier rang des pays de Picardie pour sa forte mortalité. La mortalité générale est ainsi de 38 % supérieure à celle observée nationalement ; elle dépasse même les 40 % chez les seuls moins de 65 ans alors que le pays a le sixième taux le plus élevé des pays picards.



Les mortalités liées à l'alcool et au tabac sont supérieures dans le Chaunois à la France métropolitaine (respectivement de +53 % et +27 %). Les taux sont particulièrement élevés parmi la population masculine et notamment pour les cancers de la trachée, des bronches et du poumon qui situent le Chaunois au premier rang des pays picards. Les femmes du Chaunois ont le taux le plus élevé des pays concernant la mortalité par cancers des voies aérodigestives supérieures.



Les mortalités par accident de la route et par suicide sont plus élevées dans le Chaunois qu'en France métropolitaine. Toutefois, cela concerne essentiellement la seule population masculine. Ainsi, pour les accidents de la circulation, la mortalité situe le Chaunois au deuxième rang des pays picards chez les hommes. Pour le suicide, seul le taux masculin est supérieur au niveau national.



Les professionnels de santé présentent des densités plus faibles dans le Chaunois que dans les entités géographiques de référence, que ce soit les médecins généralistes (7,3 pour 10 000 dans le Chaunois contre 9,6 en Picardie et 11,1 en France métropolitaine), les spécialistes (4,1 contre 5,1 et 8,8) ou les dentistes (3,0 contre 3,8 et 6,2). Cela est retrouvé également pour les masseurs kinésithérapeutes et pour les infirmier(ère)s.



Les médecins sont âgés sur le pays. Ils sont ainsi deux tiers à avoir 55 ans ou plus contre un tiers au niveau national parmi les généralistes. Les spécialistes sont encore plus nombreux à appartenir à ce groupe d'âge (sept sur dix) avec aucun âgé de moins de 40 ans. En France métropolitaine, 39,3 % spécialistes ont 55 ans et plus et 8,2 % ont moins de 40 ans.



Bien que les hospitalisations et les décès liés à un cancer du sein soient élevés sur le pays du Chaunois, la participation au dépistage organisé du cancer du sein y est faible. Elle fait partie des taux les plus bas des pays picards avec un taux de femmes dépistées de 50-74 ans de 46,5 % contre environ 53 % dans l'Aisne, en Picardie et en France entière.

Annexes

Page 56	Affections de longue durée (ALD)
Page 56	Taux standardisés
Page 56	Test de significativité
Page 57	Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)
Page 57	Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess)
Page 57	Les consommations de psychotropes
Page 57	Les professionnels de santé exerçant en libéral
Page 58	Carte des pays de Picardie
Page 58	Carte des principales routes du Chaunois
Page 58	Carte des zones limitrophes du Chaunois
Page 59	Structures de prévention
Page 61	Glossaire

Affections de longue durée (ALD)

En cas d'affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, le code de la Sécurité sociale prévoit la suppression du ticket modérateur normalement à la charge de l'assuré dans le cadre du risque maladie. La liste de ces affections dites « de longue durée » (ALD) établie par décret (n°2004-1049 du 4 octobre 2004, JO du 5 octobre 2004) est la suivante :

- accident vasculaire cérébral invalidant ;
- insuffisance médullaire et autre cytopénie chronique ;
- artériopathie chronique avec manifestation ischémique ;
- bilharziose compliquée ;
- insuffisance cardiaque grave, trouble du rythme grave, cardiopathie valvulaire grave, cardiopathie congénitale grave ;
- maladie chronique active du foie et cirrhose ;
- déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH ;
- diabète de type 1 et diabète de type 2 ;
- forme grave des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave ;
- hémoglobinopathie, hémolyse, chronique constitutionnelle et acquise sévère ;
- hémophilie et affection constitutionnelle de l'hémostase grave ;
- hypertension artérielle sévère ;
- maladie coronaire ;
- insuffisance respiratoire chronique grave ;
- maladie d'Alzheimer et autres démences ;
- maladie de Parkinson ;
- maladie métabolique héréditaire nécessitant un traitement prolongé et spécialisé ;
- mucoviscidose ;
- néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif ;
- paraplégie ;
- périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, sclérodémie généralisée évolutive ;
- polyarthrite rhumatoïde évolutive grave ;
- affection psychiatrique de longue durée ;
- rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives ;
- sclérose en plaques ;
- scoliose structurale évolutive (dont l'angle est égal ou supérieur à 25 degrés) jusqu'à maturation rachidienne ;
- spondylarthrite ankylosante grave ;
- suite de transplantation d'organe ;
- tuberculose active, lèpre ;
- tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique.

Taux standardisés

Les taux bruts de mortalité sont le rapport entre le nombre de décès et la population du territoire concerné. Le défaut des taux bruts est que certains facteurs comme la structure d'âge de la population ne sont pas pris en compte.

Par conséquent, il n'est pas pertinent de comparer deux taux bruts de mortalité de territoires différents avec des populations différentes (par exemple comparer une communauté de communes à une autre communauté de communes ou avec le niveau national). En effet, comment interpréter des taux bruts de mortalité lorsque la première population est très âgée (où le risque de décéder est plus élevé) et que la seconde est jeune (où le risque de décéder est plus faible) ?

Pour pallier ce problème, les taux de mortalité, d'admissions en ALD et d'hospitalisations sont standardisés sur la structure d'âge d'une population de référence (ici, la France métropolitaine au 1^{er} janvier 2005 pour les données d'admissions en ALD et la population au recensement 2006 pour les données de mortalité et d'hospitalisation) ; ils sont appliqués à toutes les populations étudiées. Ainsi, il devient possible de comparer les taux entre les territoires et entre les sexes.

Test de significativité*

Afin d'affirmer l'existence d'une sous-mortalité ou d'une surmortalité significative dans un pays par rapport à la France, un test de significativité peut être utilisé lorsque l'on calcule des taux standardisés : le test de la loi normale.

En comparant un taux de mortalité dans un pays au taux correspondant dans la France métropolitaine, et même en travaillant avec des unités statistiques qui sont des populations entières avec des caractéristiques fixées et non des échantillons, les taux de mortalité doivent être considérés comme aléatoires et les pays, de même que la Picardie, comme des échantillons d'une population parente ayant les mêmes caractéristiques. Par suite, il existe des fluctuations aléatoires des valeurs des taux calculés autour de vraies valeurs, et l'utilisation d'un test est alors justifiée.

En théorie d'échantillonnage, une valeur calculée à partir d'un échantillon est souvent présentée avec un intervalle de confiance et une probabilité (ou seuil de confiance) pour que la valeur réelle, dans la population parente, soit à l'intérieur de cet intervalle.

Si les intervalles de confiance de l'unité géographique d'analyse et de la France ne se recoupent pas, la différence est significative (sous-ou surmortalité suivant la valeur). Dans le cas contraire, il n'existe pas de différence significative entre l'unité géographique d'analyse et la France métropolitaine.

* Les tests de significativité ne sont calculés que par rapport à la France métropolitaine.

Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)

Le PMSI a été créé en 1996 afin de réduire les inégalités de ressources entre les établissements de santé. Depuis 2005, le PMSI participe à la mise en place de la tarification à l'activité (T2A) qui rémunère les hôpitaux selon leur activité de médecine, chirurgie, obstétrique ainsi que l'hospitalisation à domicile. Dans le secteur des soins de suite et de réadaptation (SSR), le PMSI est effectif depuis 2003. Concernant le secteur psychiatrique, le PMSI sera bientôt mis en place.

Introduite par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2004, la tarification à l'activité (T2A) instaure un nouveau mode de financement des établissements de santé. Se substituant à la dotation globale de financement pour les établissements publics ou participant au service public hospitalier et à la tarification à la journée ou la prestation pour les cliniques privées, elle vise à harmoniser les modes de financement des secteurs public et privé.

La tarification à l'activité est un mode de financement qui vise à fonder l'allocation des ressources aux établissements de santé publics et privés sur la nature et le volume de leur activité réalisée, mesurée, pour l'essentiel, sur la base du classement de chaque séjour hospitalier dans l'un des groupes homogènes de malades (GHM) de la classification utilisée dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI). À chaque GHM produit par l'établissement est alors appliqué le tarif correspondant, la liste de ces tarifs étant fixée et publiée au niveau national (Loi de Financement).

Avant la T2A, certains séjours hospitaliers étaient absents de cette base pour deux raisons : certains établissements ne répondaient pas (non-réponse totale de l'établissement), et certains établissements répondaient partiellement (non-réponse partielle de l'établissement). Il était alors nécessaire de redresser les données pour corriger ce défaut d'exhaustivité. La T2A a permis d'améliorer la qualité des données recueillies, le PMSI est maintenant relativement exhaustif.

En court séjour, MCO (médecine, chirurgie, obstétrique), chaque séjour fait l'objet d'un Résumé de sortie standardisé (RSS) qui contient le diagnostic principal (diagnostic ayant généré la plus importante consommation de ressources), le diagnostic relié pour les prises en charge itératives, les diagnostics associés (significatifs ou documentaires), ainsi que les actes techniques.

Les diagnostics sont codés en CIM-10 (Classification internationale des maladies) et les actes techniques en CCAM (Classification commune des actes médicaux).

Si le séjour comporte des mutations dans différents services, chaque unité de soins remplit un Résumé d'unité médicale (Rum). L'ensemble des Rum est ensuite regroupé en RSS.

Les RSS sont regroupés en groupes homogènes de malades (GHM) contenant des données administratives, médicales et économiques. Pour chaque GHM, il peut y avoir un ou plusieurs GHS (groupe homogène de séjours) déterminant le tarif.

La base des RSS est anonymisée au niveau de l'établissement (RSA), puis centralisée dans les services de l'État. C'est l'Atih (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation) qui est chargée de la gestion de cette base de données et qui en assure la diffusion.

Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess)

Créé par la circulaire du 3 juillet 1979, le répertoire Finess a pour but de recenser en permanence les équipements des domaines sanitaires et sociaux. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) est responsable du répertoire. Les Drass et les Ddass en assurent la mise à jour.

Le répertoire comporte des données sur les établissements (publics ou privés) sanitaires (établissements hospitaliers, autres centres de soins, laboratoires et pharmacies), les établissements sociaux (personnes âgées, jeunes et adultes en situation de handicap, aide sociale à l'enfance, adultes en difficulté sociale) et les établissements de formation des personnels sanitaires et sociaux.

Pour chaque établissement, le répertoire précise ses caractéristiques (numéro Finess, statut, tarification, organisme gestionnaire) et ses capacités d'accueil (public accueilli, nombre de lits et de places).

Les consommations de psychotropes

Les données de consommation de médicaments psychotropes ont été fournies par l'Union régionale des caisses d'assurance maladie (Urcam). Ces données anonymisées correspondent à l'année 2006 et à la Picardie. Elles ne couvrent que les personnes affiliées au régime général, soit plus de huit personnes sur dix.

En pratique, les proportions de personnes ayant consommé un psychotrope sont calculées en prenant au dénominateur les assurés et leurs ayants droit et au numérateur ceux d'entre eux qui ont eu au moins un remboursement pour un psychotrope en 2006.

Les professionnels de santé exerçant en libéral

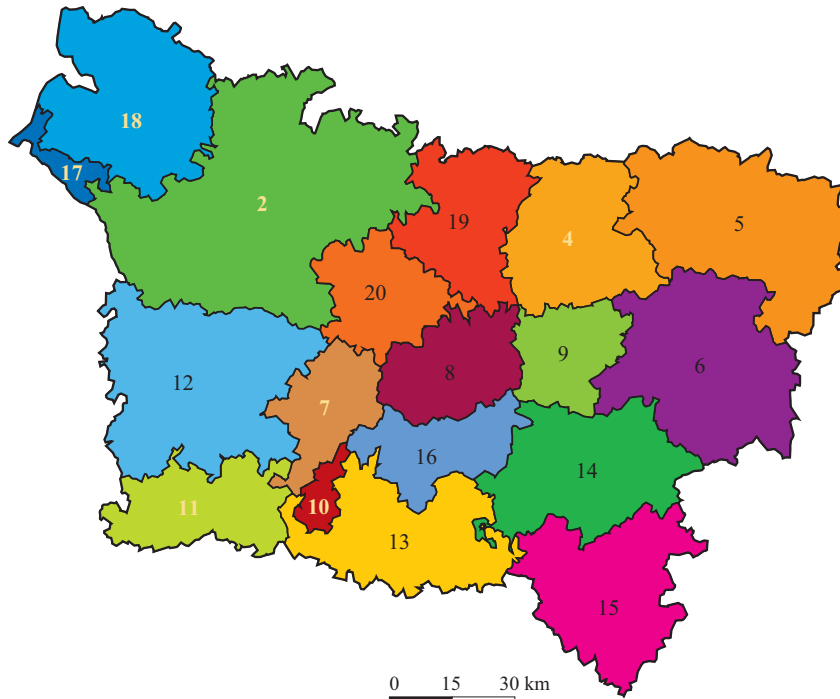
Les données concernant les professionnels de santé exerçant en libéral dans le pays du Chaunois proviennent d'une base de données interne à l'OR2S. Cette base de données a été créée à partir des bases de professionnels de santé existantes : le répertoire Adeli, la base Urcam, et les pages jaunes. Un premier travail de comparaison a été facilité par l'utilisation du langage sql. Le répertoire Adeli, qui a servi de référence, a été comparé à la base de l'Assurance maladie.

Le résultat de cette comparaison a été ensuite mis en parallèle à la base des pages jaunes. Une fois ces comparaisons automatisées réalisées, une vérification manuelle a été effectuée pour rechercher essentiellement les doublons qui n'ont pu être pris en compte automatiquement. Finalement, la dernière étape de ce travail a été de contacter par téléphone un par un les professionnels de santé pour lesquels il y avait discordance.

Ce travail a permis de présenter une situation actualisée pour le pays du Chaunois pour certains professionnels de santé. Toutefois, les validations sont encore en cours pour d'autres pays, ce qui explique les différences qui peuvent être mentionnées dans certains tableaux en termes de date de référence.

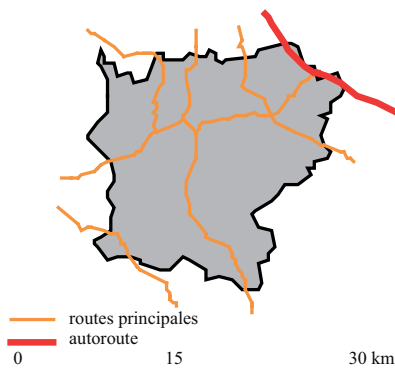
Carte des pays de Picardie

- 2 Grand Amiénois
- 4 Saint-Quentinois
- 5 Thiérache
- 6 Grand Laonnois
- 7 Clermontois - Plateau Picard
- 8 Sources et Vallées
- 9 Chaunois
- 10 Grand Creillois
- 11 Thelle Vexin-Sablons
- 12 Grand Beauvaisis
- 13 Sud de l'Oise
- 14 Soissonnais
- 15 Sud de l'Aisne
- 16 Compiégnois
- 17 Vallées Bresles et Yeres
- 18 Trois Vallées
- 19 Santerre - Haute Somme
- 20 Trait Vert - Santerre Initiatives



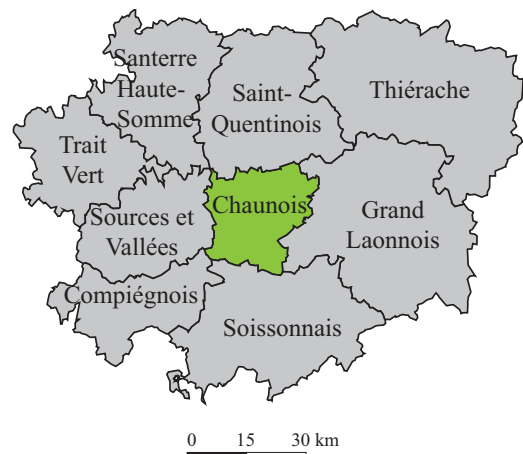
Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Carte des principales routes du Chaunois



Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Carte des zones limitrophes du Chaunois



Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite


Structures de prévention

CC Villes d'Oyse
Sida'accord (si tu es d'accord n'hésite pas à nous contacter sans tabou)

3 place Neuve
02870 Fourdrain

Bleus au cœur

Madame Vervick
5 rue d'Elva
02800 Travecy

Association de donneur d'organe

84 rue Paul Doumer
02800 Charmes

Association La Sève

Le Moulin de Travecy
68 rue du Général Leclerc
02800 Travecy
03 23 56 28 20
Mail : la.seve.asso@wanadoo.fr

Cipas

Conseil général
Place de l'Europe
02800 La Fère
03 23 56 60 20
Mail : cipas.la-ferre@cg02.fr

CC Chauny Tergnier
Service d'actions médico-psycho-sociales (Samps)

Boulevard du 32^e d'Infanterie
BP 110
02700 Tergnier
03 23 57 59 59
Mail : bruno.decarpentry@wanadoo.fr

Collectif inter-associatif sur la santé de Picardie (Ciss Pic)

91 rue André Ternynck
02300 Chauny
03 23 52 02 01
Mail : cisspicardie@orange.fr

Association des insuffisants rénaux de Picardie (Fnair /Air Picardie)

91 rue André Ternynck
2300 Chauny
03 23 40 15 37
Mail : air-picardie@orange.fr

Point information jeunesse (PIJ) de Chauny

Place de l'Hôtel de ville
02300 Chauny
03 23 38 70 90
Mail : pij@ville-chauny.fr

Association nationale pour la protection de la santé (ANPS)

1 Boulevard du 32^e R.I.
02700 Tergnier
03 23 57 59 59
Mail : olebellour@anps.net

Association française contre les myopathies (AFM) - Aisne

17 rue Chauffour
02700 Frières Faillouel
03 23 52 92 58
Mail : claudebraida@yahoo.fr

Point accueil écoute jeunes

9 rue du Beffroi
02300 Chauny
03 23 38 01 23
Mail : jeannelaverduremerville@hotmail.fr

Mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du bassin d'emploi de Chauny, Tergnier, La Fère et Coucy-le-Château

6 rue de la Bonneterie - ZAE du Riez
02700 Tergnier
03 23 57 52 67
Mail : mltergnier@mltergnier.com

Caves à musique/école de musiques modernes

6 place Carnegie
BP 32
02700 Tergnier
03 23 57 40 24
Mail : cavesamusique@wanadoo.fr

Service municipal de la jeunesse et de la famille

service municipal
Hotel de ville Place Paul Doumer
02700 Tergnier
03 23 57 27 11

Diab'aide 02 Ternois

92 avenue Jean Moulin
02700 Tergnier
03 23 57 66 35

Centre de planification et d'éducation familiale

Centre hospitalier
94 rue des Anciens Combattants AFN
02303 Chauny
03 23 38 55 03
Mail : secretariat-gynecologie@ch-chauny.fr

Association - Alcool écoute joie et santé de l'Aisne (AEJS)

18 rue Victor Hugo
02700 Tergnier
Tél : 03 23 57 51 12
Mail : ybl02@free.fr

Horizons

11 rue Fernand Bouyssou - Quessy
02700 Tergnier

Centre social Roosevelt

1 rue des Lutins
02700 Tergnier
Tél : 03 23 57 27 11

Les chemins de la danse

4 rue de la Barrière
02300 Chauny
Tél : 03 23 39 54 06 / 03 23 38 27 00
Mail : chemins.deladanse@wanadoo.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS) Centre de vie

BP 60053
02300 Chauny
Tél : 03 23 39 70 73

Équipe de liaison et de soins en addictologie (Elsa)

Centre hospitalier Chauny
94 avenue des Anciens Combattants
02303 Chauny Cedex
Tél : 03 23 38 53 90
Mail : mireille.creppy@ch-chauny.fr

Maison des parents et des enfants

Espace service public
Bd Bad Köstritz
02300 Chauny
Tél : 03 23 40 08 81

Centre social de Chauny

16 rue de la République
02300 Chauny
Tél : 03 23 40 21 00

Association Esseme

4, rue des Moinets
02300 Chauny
Tél : 03 23 39 45 36
Mail : brunetto.montecchio@wanadoo.fr

Centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG)

Centre hospitalier
94 rue des Anciens Combattants
02300 Chauny
Tél : 03 23 38 53 85

Mosaïques

Collège Jacques Cartier
60, rue Ernest Renan
02300 Chauny

Glossaire

AAH : Allocation aux adultes handicapés	Mas : Maison d'accueil spécialisée
Adcaso : Association pour le dépistage des cancers dans l'Oise	MCO : Médecine, chirurgie, obstétrique
Adeli : Automatisation des listes de professionnels de santé	MSA : Mutualité sociale agricole
Adema 80 : Association pour le dépistage des maladies de la Somme	PIJ : Point information jeunesse
AEEH : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	PMSI : Programme de médicalisation des systèmes d'information
AEJS : Alcool écoute joie et santé	RSA : Revenu de solidarité active
AFM : Association française contre les myopathies	RMI : Revenu minimum d'insertion
Aisne Préventis : Association de dépistage organisé des cancers dans le département de l'Aisne	RSI : Régime social des indépendants
ALD : Affections de longue durée	RSS : Résumé de sortie standardisé
Apa : Allocation personnalisée d'autonomie	Rum : Résumé d'unité médicale
ANPS : Association nationale pour la protection de la santé	SAE : Statistiques annuelles des établissements
API : Allocation parent isolé	Samps : Service d'actions médico-psycho-sociales
ARS : Agence régionale de santé	Sida : Syndrome de l'immuno déficience acquise
Atih : Agence technique de l'information sur l'hospitalisation	SSR : Soins de suite et de réadaptation
AVC : Accident vasculaire cérébral	T2A : Tarification à l'activité
BCG : Bacille de Calmette et Guérin	Urcam : Union régionale des caisses d'assurance maladie (a intégré l'ARS le 1 ^{er} avril 2010)
Caf : Caisse d'allocations familiales	USLD : Unité de soins de longue durée
CAT : Centre d'aide par le travail	VADS : Voies aérodigestives supérieures
CC : Communauté de communes	
CCAM : Classification commune des actes médicaux	
CCAS : Centre communal d'action sociale	
CDAG : Centre de dépistage anonyme et gratuit	
CépiDc : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (Inserm)	
Cim : Classification internationale des maladies	
Cipas : Circonscription de la prévention et de l'action sociale	
Ciss Pic : Collectif inter-associatif sur la santé de Picardie	
CMU : Couverture maladie universelle (de base ou complémentaire)	
Cnamts : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés	
CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie	
Cram : Caisse régionale d'assurance maladie (devenue Carsat : Caisse d'assurance retraite et de santé au travail, depuis le 1 ^{er} juillet 2010)	
Das : Diagnostic associé significatif	
DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois	
DGI : Direction générale des impôts	
Drass : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (a intégré l'ARS le 1 ^{er} avril 2010)	
Drees : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	
DRTEFP : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (devenue Direccte : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi depuis le 1 ^{er} février 2010)	
Elsa : Équipe de liaison et de soins en addictologie	
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale	
Finess : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux	
Fnair : Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux	
Fnors : Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé	
GHM : Groupe homogène de malades	
GHS : Groupe homogène de séjours	
ICF : Indice conjoncturel de fécondité	
IGN : Institut géographique national	
IME : Institut médico-éducatif	
Insee : Institut national de la statistique et des études économiques	
Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale	
InVS : Institut de veille sanitaire	
Ireps : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (a succédé au Cres)	

Ce travail est le fruit d'un partenariat engagé avec l'ensemble des institutions régionales dans le champ sanitaire et social et des institutions nationales productrices de données. Les indicateurs et données présentés portent le plus souvent sur la dernière année (ou période) disponible au moment du traitement. Ainsi, les données issues du recensement de la population de 2007 ont été intégrées le plus souvent possible dans les calculs d'indicateurs.

Ce document est le produit d'un travail d'équipe. Il a été préparé par :

*- Alexandra Fourquier, Anne Ducamp, Nadège Thomas, Sylvain Ferrec, Sophie Debuisser, Fabien Lhenry, Olav Favier, Sophie Pilleron, Béatrice Oliveux, Sylvie Bonin, Chantal Chivet, Michaël Mansion et Alain Trugeon de l'OR2S,
- Philippe Lorenzo et l'Ireps de Picardie de façon plus générale.*

Par ailleurs, les auteurs tiennent à remercier l'agence régionale de santé de Picardie et les structures qu'elle a intégrées le 1^{er} avril 2010 (Drass et Urcam de Picardie), tout particulièrement Olivier Zielinski et tous les organismes mentionnés dans les sources pour leurs contributions. Ils remercient également Fanny Boutigny-Hubert (ARS de Picardie) et Didier Soyer (Observatoire régional de sécurité routière de Picardie) pour leur relecture attentive des parties les concernant directement.

Ce travail a été conséquent en termes de validation mais il se peut toujours que des erreurs se soient glissées. Les auteurs vous prient de les excuser et de les leur signaler. Celles-ci seront prises en compte et intégrées dans la version téléchargeable sur Internet.*

** une adresse mail est spécifiquement dédiée à vos remarques : diagnosticpays@or2s.fr*

*Ce document a été financé par le **conseil régional de Picardie**.*

11 mail Albert 1^{er}, BP 2616, 80026 AMIENS Cedex 1

*Conception et réalisation par l'**OR2S de Picardie**.*

Faculté de médecine, 3 rue des Louvels, 80036 AMIENS Cedex 1

Crédits photos :

Copyrights

Logiciels

Microsoft® Office 2007, Adobe® InDesign CS3®

Géoconcept de Géoconcept SA, Adobe® Illustrator®

Police de caractères

Times New Roman, BethHand, Calisto MT

Réalisation PC

Imprimé en janvier 2011 à l'imprimerie DB Print Amiens



Une collection...

Diagnostics Territoriaux de santé
des pays de Picardie

Thiérache
Trois Vallées
Clermontois - Plateau Picard
Soissonnais
Compiégnois
Saint-Quentinois
Trait Vert - Santerre Initiatives
Grand Creillois
Sud de l'Aisne
Santerre - Haute Somme
Sources et Vallées
Grand Beauvaisis
Grand Laonnois
Chaunois

Conseil régional de Picardie

11 mail Albert 1^{er}

BP 2616

80026 Amiens Cedex 1

www.picardie.fr

Tél : 03 22 97 37 37

Fax : 03 22 97 39 00